

e EYES ON EUROPE

THE STUDENT MAGAZINE | N 34 | BILINGUAL



**DÉCLINER L'EUROPE
AU FÉMININ**

EDITORIAL

Some of the best countries for women to be born and raised are found within the European Union. Yet, even in these places, discriminations are still encountered on a daily basis based on gender, race, ethnicity or age. The pandemic, in particular, has highlighted the disparities between the two gender. Indeed, women have been adversely affected by pandemic policies, working these “essential jobs,” bearing the responsibility over home-schooled children and being disproportionately subjected to domestic violence. In so many ways, evidence of gender injustice persists, but remains to be dealt with.

Recently, the discussion of gender discrimination reached the European institutions during what became an infamous diplomatic visit to Turkey. “Sofagate”, as it was instantly named, sparked a conundrum about the motivation behind the incident. The Council President, Charles Michel, was quick to justify the incident as protocol. Though, a couple days later, Ursula von der Leyen publicly recognised it was because “I am a woman”. Saying these words validated a feeling many women have experienced in the past, in their workplace, during social gatherings or public places. Even a prestigious position in a powerful institution - that is the Commission’s presidency - does not preclude a woman from discrimination on the basis of sex.

By making gender a salient issue, we wanted to draw attention to the female experience in our European society. Women, representing half the society, are seldom put under the spotlight. Yet, they have compelling stories to tell, which are brought to you by the redactors of Eyes on Europe.



KRISTIN HEIDEBROEK
CO-EDITOR IN CHIEF

Progresser vers l'égalité des sexes s'inscrit dans la marche de l'histoire. Depuis l'ouverture du droit de vote aux femmes et la dépénalisation de l'avortement, peu de progrès significatifs ont toutefois été observés. Aujourd'hui encore demeurent de nombreux stigmates de la relation historique de domination de la femme. Agressions physiques et sexuelles, harcèlement de rue, violences conjugales, faible représentation dans les postes à pouvoir, différence salariale, charge domestique accrue et précarité plus élevée n'en sont que quelques exemples. 33% des citoyennes européennes ont subi de la violence physique ou sexuelle au cours de leur vie. Par ailleurs, 67% des femmes européennes ont un travail rémunéré contre 78% des hommes et ce, au prix d'un écart salarial moyen de 16%.

Face à ces constats, la Commission européenne a déployé un nouveau plan stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Celui-ci ambitionne de parvenir, d'ici 2025, à une « Union de l'égalité ». Si la Commission semble prendre la pleine mesure de la nécessité d'œuvrer vers davantage d'égalité, on peut s'interroger sur sa capacité à projeter sa volonté vers l'adoption de mesures à même d'opérer de réels changements.

Le dossier spécial de ce numéro propose une réflexion sur la représentation politique, l'impact de la pandémie, le langage ou encore la transition numérique au travers du prisme du genre. Par ailleurs, Eyes on Europe a eu l'honneur de plonger dans les coulisses de l'expérience politique de Teuta Vodo, ancienne Vice-Ministre de la Justice en Albanie et de Sandrine Rousseau, candidate à la primaire des Verts en vue de l'élection présidentielle française de 2022 .

Si le combat pour l'égalité des sexes a connu une résurgence dans l'agenda politique, il appelle néanmoins à une prise de position ferme et engagée de la société civile afin qu'il dépasse le stade des déclarations de bonnes intentions.

Bonne lecture !



LYNA ALI-CHAOUCH
CO-RÉDACTRICE
EN CHEF



INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES OF THE ULB

Half a century of innovation in European Studies



WWW.IEE-ULB.EU

ULB

SOMMAIRE

DÉCLINER L'EUROPE AU FÉMININ

- 08 | L'Union européenne est-elle apte à lutter contre les inégalités de genre?
- 10 | Entretien avec Teuta Vodo, ancienne vice-Ministre de la justice
- 14 | Women in politics
- 17 | Lutter pour la voix des femmes - Entretien avec Sandrine Rousseau
- 22 | Le langage comme vecteur de l'(in)égalité des sexes
- 28 | The impact of the Pandemic on Women
- 32 | Confinement, naissances et égalité familiale
- 36 | Luttés féministes et environnementales, la convergence difficile de l'Europe
- 40 | EU's digital transition - What is in it for women ?

POLITIQUE

- 44 | The EU reaches a climate law
- 48 | La conférence sur l'avenir de l'Europe
- 53 | L'arrêt N.D et N.T.c. Espagne
- 56 | La lutte du député européen Pierre Larrousurou

SOCIÉTÉ

- 62 | Quelle place pour l'anglais dans l'Union européenne post-Brexit ?
- 66 | Online education in times of Covid-19

RELATIONS INTERNATIONALES

- 70 | La religion, un enjeu croissant des relations extérieures de l'UE
- 76 | The High Representative of the EU - A role that needs some change ?

L'UNION EUROPÉENNE EST-ELLE APTE À LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE ?

En Europe aujourd'hui, on estime que 22% des Européennes ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire, tandis que 43% ont été victimes de violences psychologiques. A cela il faut ajouter que les femmes gagnent en moyenne 16 % de moins que les hommes et ne représentent que

8% des P.-D.G. des plus grandes entreprises de l'Union européenne. Ces chiffres ne sont que des exemples des inégalités de genres qui existent en Europe et à travers le monde. Malgré des mouvements féministes de plus en plus présents dans le débat public, les inégalités de genre persistent en Europe. Pour y remédier, la commission européenne met en place une stratégie visant à les minimiser. Sa mise en place pourrait s'avérer compliquée face à la résurgence de gouvernements conservateurs en son sein et ses compétences limitées sur les questions sociales.

INÉGALITÉS DE DROITS ET PREMIERS MOUVEMENTS FÉMINISTES

Il existe différents types d'inégalités de genre. Tout d'abord il y a ce qu'on pourrait nommer les inégalités reconnues, de droits. Inscrites dans la loi ces dernières ont été longtemps la norme en Europe en termes de genre. Pourtant dès 1919, l'implication des femmes qu'entraîne la guerre dans la société, ébranle la domination de droits entre hommes et femmes. En Russie, la révolution communiste s'accompagne de réformes novatrices (égalité des conjoints vis-à-vis des enfants, accord systématique du divorce par consentement mutuel, congé de maternité, accès libre et gratuit à l'avortement), qui seront balayées par la mise en place du régime stalinien. Dans le reste de l'Europe des mouvements féministes s'organisent pour obtenir le droit de vote à l'image du mouvement des suffragettes au Royaume-Uni. Ce droit s'obtiendra également en Hongrie, en Pologne et en Roumanie au cours de l'entre-deux-guerres. Il faudra attendre la seconde guerre mondiale pour que le reste des pays européens octroient le droit de vote aux femmes et que les lois sexistes commencent à disparaître. En France ce n'est qu'en 1975 que la loi autorise les femmes à ne pas vivre au même domicile que leur mari et qu'est voté le droit à l'avortement grâce à Simone Veil alors ministre de la santé.

INÉGALITÉS DE FAITS, LIBÉRATION DE LA PAROLE ET LUTTES POUR L'ÉGALITÉ

Ainsi, si ces inégalités de droit tendent à s'estomper, ces dernières années ont vu l'émergence de mouvements de libération de la parole visant à mettre fin à un autre type d'inégalité, de faits, lié aux rapports inégaux entre

hommes et femmes dans la société. Ces rapports inégaux s'expriment notamment au travail. En 2018, la rémunération des femmes était en moyenne inférieure de 15,7 % à celle des hommes au sein de l'Union européenne. De plus, au sein du foyer la notion de charge mentale reflète la pression subie par les femmes. Cette notion introduite par la sociologue Monique Haicault en 1984 et développée par Danièle Kergoat en 1990 décrit la double contrainte « travail et foyer » subie majoritairement par les femmes qui sont responsables de la gestion du foyer et des tâches domestiques en plus de leur propre travail. A cela il faut ajouter les violences physiques et morales. Selon une étude menée par la fondation Jean Jaurès portant sur les violences sexistes et sexuelles au travail, ce sont 60 % des Européennes interrogées qui ont déjà été victimes d'une forme de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail au cours de leur vie professionnelle.

Face à ces inégalités, des mouvements de libération de la parole se sont organisés, majoritairement sur les réseaux sociaux, afin de faire apparaître un système de domination jusque-là rendu invisible. En 2017 se lance aux Etats-Unis une campagne de dénonciation des pressions sexuelles exercées sur les femmes à laquelle participent de nombreuses actrices d'Hollywood et personnalités comme Alyssa Milano, Ashley Judd ou encore Taylor Swift. Ce mouvement, initié sur les réseaux sociaux, utilise la formule *metoo* lancée par Tarana Burke en 2007. Le mouvement s'exporte en Europe où de nombreuses personnalités sont exposées pour agressions sexuelles. La journaliste française Sandra Muller initie le mouvement en France avec le *balancetonporc*.

Les témoignages de violences sexuelles subies par les femmes se multiplient. En 2020, le *SciencesPo* dénonce à son tour les violences sexuelles subies par les étudiantes de l'Institut d'études politiques (Sciences Po) en France.

MISE À L'AGENDA DES INÉGALITÉS DE GENRE À UN NIVEAU EUROPÉEN

Ces mouvements ont permis la libération de la parole face aux violences sexistes mais ont aussi permis d'ouvrir un débat public sur les rapports sociaux de genre. Dès lors, la libération de la parole et le témoignage des dominations vécues ont permis la mise à l'agenda politique des inégalités de faits et pas seulement des inégalités de droits. Au sein de l'Union européenne, la nouvelle présidente de la Commission Madame Ursula Von der Leyen considère que « l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'Union européenne, mais elle n'est pas encore une réalité ». Afin d'accroître l'égalité de genre, la Commission a élaboré une stratégie pour les quatre années à venir : le EU Gender Action Plan III (2021-2025). Ce dernier se doit de « veiller à ce que la Commission intègre une perspective d'égalité dans tous les domaines d'action de l'UE ». De plus, en réponse aux témoignages de plus en plus importants à travers le monde, ce plan se fixe comme objectif d'étendre les domaines de criminalité aux violences sexistes et sexuelles.

DES DISPARITÉS DANS LES DIFFÉRENTS PAYS EUROPÉENS

Cependant les inégalités de genre en Europe ne sont pas uniformes. L'Institut Européen pour l'égalité de genre a mis au point l'indice des inégalités de genre, basé sur 31 indicateurs re-

flétant le niveau d'emplois, les revenus, la connaissance, le pouvoir, le temps et la santé des hommes et des femmes dans différents pays européens. Selon cet indice qui s'étend de 1 à 100, les 28 pays européens se situent à 67,9 de niveau d'égalité de genre. Pourtant ce chiffre n'est qu'une moyenne et il est intéressant de noter les importantes disparités qui existent. En effet, en Suède l'indicateur est de 83,8 quand en Grèce il est de 52,2 par exemple.

Il faut aussi prendre en compte le virage conservateur pris par certains gouvernements de pays européens ces dernières années. En Hongrie, le gouvernement de Viktor Orban multiplie les attaques contre les revendications féministes. En 2018, il annonce sa décision de retirer les « gender studies » de la liste des diplômes jouissant d'une accréditation officielle et donc de supprimer les financements publics de ces études. En 2020, Katalin Novak, ministre de la famille, affirme dans une vidéo publiée sur facebook que les « les femmes ne doivent pas toujours entrer en compétition avec les hommes », ou « se comparer en permanence avec les hommes en ayant une position et un salaire similaires à eux » alors que l'écart de salaire entre hommes et femmes est toujours estimé à 16%.

L'EUROPE EST-ELLE ARMÉE POUR FAIRE FACE AUX INÉGALITÉS DE GENRE ?

Ainsi, malgré la mise à l'agenda politique des inégalités de genre au sein de l'Union européenne, ces dernières persistent. Le virage conservateur de certains gouvernements à l'image de la Hongrie et les disparités au sein des pays européens pourraient minimiser l'action menée par l'Union et son EU Gender

Action plan III. Indépendamment des actions politiques menées par l'Union européenne, les mouvements sociaux féministes permettent de faire barrage à un recul de l'égalité entre hommes et femmes comme en Pologne avec l'importante mobilisation ayant permis de faire reculer le gouvernement dans son projet d'interdiction totale de l'avortement.

MILO GUERIN
MA2 ÉTUDES EUROPÉENNES



“ON OUBLIE SOUVENT LE RÔLE TRÈS ACTIF DES FEMMES ALBANAISES DANS LA SOCIÉTÉ”

ENTRETIEN AVEC **TEUTA VODO**, ANCIENNE VICE-MINISTRE DE LA JUSTICE



Féministe, européenne convaincue et secrétaire internationale du Parti socialiste albanais, Teuta Vodo ne cesse de s'engager pour son pays. Lorsqu'elle était vice-ministre de la Justice en Albanie, elle a œuvré pour lutter contre la corruption et l'égalité des genres. Aujourd'hui, elle nous accorde un entretien pour discuter de la place des femmes dans la société albanaise, des problèmes qu'elles rencontrent et des solutions proposées par les gouvernements dans le domaine de l'égalité des genres.

DEPUIS LA CHUTE DU RÉGIME COMMUNISTE EN 1991, COMMENT LA PLACE DE LA FEMME A ÉVOLUÉ DANS LA SOCIÉTÉ ALBANAISE ÉCONOMIQUEMENT ET POLITIQUEMENT ?

“L'histoire de la femme albanaise est très particulière car, d'une part, elle a été encadrée dans les structures classiques traditionnelles de la société albanaise et, d'autre part, elle a été un pourvoyeur constant de revenus en ne restant jamais femme au foyer. En effet, pendant le régime communiste, les femmes, sans distinction, travaillaient et touchaient le même salaire que les hommes. Les années 1990 ont été un bouleversement pour l'ensemble de la société. Premièrement, il y a eu une forte émigration d'Albanais vers l'Italie et la Grèce, et un taux de chômage très élevé. Les femmes se sont retrouvées de suite femmes au foyer, car

beaucoup d'entre elles ont perdu leur emploi.

Ensuite, au niveau institutionnel, dans les années 1990, il y avait peu de femmes engagées en politique, contrairement aux hommes qui étaient très bien représentés au gouvernement. Il n'y avait pas encore de quotas obligatoires, contrairement à la situation actuelle. On voyait des hommes diriger la vie politique et économique. Avec le Parti socialiste au pouvoir [depuis 2013], le Gouvernement a mis l'accent sur l'égalité des sexes. Nous le voyons dans les statistiques et les pourcentages au gouvernement et au parlement. Par exemple, au cours de ce mandat [actuel], 35% du Parlement est composé de femmes et une personne sur deux au gouvernement est une femme. Même au niveau des institutions et des agences clés, de nombreuses

femmes ont exercé des fonctions de direction et ont laissé leur empreinte. En général, je trouve les femmes plus efficaces, plus concentrées et plus pragmatiques, notamment en raison de leur situation discriminatoire.

En 2019, l'ONU pour les femmes a classé l'Albanie parmi les cinq premiers pays au monde dont les cabinets sont les plus équilibrés en termes de genre, avec huit femmes sur quinze ministres. Cela représente un grand succès pour le Parti socialiste. En revanche, je constate que nous devons renforcer la qualité de cette contribution du rôle des femmes dans ces institutions, car les préjugés existent toujours. Il y a beaucoup de questionnements sur leur rôle. Malheureusement, les mêmes questions ne sont pas posées aux hommes. Pour les mêmes études, ou les mêmes années d'expérience, les femmes et les hommes sont jugés différemment.”

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UNE POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES QUE VOUS AVEZ AIDÉ À METTRE EN PLACE LORSQUE VOUS ÉTIEZ AU GOUVERNEMENT ?

“Les succès ont été nombreux mais je peux mentionner un point sur lequel le ministère de la Justice a déployé beaucoup de son attention. Dans le cas de l'égalité des sexes, de manière indirecte, nous avons pu mettre en œuvre une loi concernant les titres de propriété. C'est l'un des grands défis en Albanie et aussi dans les anciens pays communistes, à cause de la collectivisation des terres ou les anciens propriétaires réclament leurs domaines.

Nous avons voulu nous concentrer sur l'aspect économique, car très souvent ces

femmes ont besoin de ressources pour vivre et sont souvent contraintes de rester dans une maison avec leur mari et leur partenaire. Jusqu'à récemment en Albanie, dans un couple, seul l'homme était déclaré propriétaire, le soi-disant “chef de famille”. Désormais, la législation exige que les deux conjoints soient inscrits en tant que propriétaires.”

EN ALBANIE ET COMME DANS BEAUCOUP D'AUTRES PAYS, LA SOCIÉTÉ EST VIOLENTE ENVERS LES FEMMES. LES VIOLENCES CONJUGALES ET LE PATRIARCAT SONT DE VÉRITABLES FLÉAUX POUR LES FEMMES. LORSQUE VOUS ÉTIEZ AU GOUVERNEMENT, QUELLES ONT ÉTÉ VOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE CELA ?

“De nombreuses femmes sont victimes de violences domestiques. Une des difficultés est que lorsque les femmes dénoncent un homme violent, elles subissent des pressions pour mettre fin à la plainte. Nous avons voulu sensibiliser les gens pour que les dénonciations soient suivies d'effets. La pandémie a également augmenté la violence domestique car chaque fois que les hommes sont à la maison, le nombre d'incidents violents augmente. Mais de nombreuses institutions s'en occupent. Il y a notamment un bureau de coordination entre trois ministères, l'Intérieur, la Justice et la Santé. Ce bureau est géré au niveau national, de sorte que lorsqu'une victime signale un cas de violence, elle peut bénéficier d'une assistance pour se réinstaller ailleurs. Entretemps, la police recueille des informations pour poursuivre le dossier. Cela n'a pas toujours été une opération facile. D'autres acteurs tentent d'apporter leur aide, comme les ONG, mais la collaboration est souvent limitée.”

COMMENT VOYEZ-VOUS LA SOCIÉTÉ ALBANAISE À L'ÉGARD DES FEMMES ?

“La société albanaise est avant tout une société, que je qualifie de méditerranéenne, classique, traditionnelle, où les femmes et les hommes ont un rôle distinct. Aujourd'hui encore, la génération de mes grands-parents fonctionne comme ça. Il n'en va pas de même à la campagne, dans les petits villages où le rôle des femmes est parfois plus traditionnel. Et cela peut aussi changer en fonction de l'endroit où vous vous trouvez. Si nous parlons de Tirana [la capitale], cela peut être vrai. D'un autre côté, le régime communiste encourageait les femmes à exercer un métier. On oublie souvent le rôle très actif des femmes albaises dans la société.”

LES TRADITIONS RESTENT ENCORE IMPORTANTES DANS LA SOCIÉTÉ ALBANAISE ET PEUVENT PARFOIS PESER SUR LES ÉPAULES DES FEMMES. UNE POURTANT EST TRADITIONNELLEMENT PROPRE AUX HOMMES, CELLE DU KANUN, UNE COU-TUME DE VENDETTA PARTICULIÈREMENT VIOLENTE. POURTANT ELLE PEUT AUSSI VENIR IMPACTER LA VIE DES FEMMES, COMMENT ?

“Cela ne touche pas uniquement les femmes, cela concerne tout le monde. Quand il y a une vendetta, les hommes restent à la maison et ce sont les femmes qui doivent travailler pour rapporter de l'argent à tous les membres de la famille. De ce point de vue-là, cela les affecte parce qu'ils sont aussi soumis à une lourde charge. Les femmes ne sont pas les cibles des vendettas, en général. Je n'ai eu connaissance que de quelques cas, mais c'étaient des exceptions.”

MAINTENANT, J'AIMERAIS ABORDER UN SUJET SENSIBLE EN ALBANIE, CELUI DE LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS ET DE LA PROSTITUTION FORCÉE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE QUELQUES MOTS ?

“C'est une histoire douloureuse de la transition albanaise. Il y avait une importante émigration vers la Grèce à cette période, c'était un peu l'inconnu jusqu'en 1994. Pendant les premières années, le public n'avait pas été informé de ce que représentaient l'Occident et les autres pays européens. Par conséquent, oui, beaucoup de personnes ont été trompées et abusées. La police italienne a appelé cela la “stratégie de l'amour”, ce qui signifie qu'ils [les trafiquants] mariaient les jeunes filles et leur promettaient de partir vivre à l'étranger. Cependant, une fois sur place, ils les vendaient. Il y a eu de très nombreuses victimes, malheureusement. Cela reste l'une des histoires tristes de la transition albanaise.

Ce que je souhaiterais voir aujourd'hui, c'est une plus grande prise en compte de ce drame. Je trouve que pour pouvoir guérir de ce traumatisme, il faut en faire mention. On ne peut pas avancer si on n'en parle pas, si on ne l'enseigne pas. C'est aussi un geste pour toutes les victimes qui ne sont plus là.”

LA SOCIÉTÉ ALBANAISE PRÉFÈRE OUBLIER CAR LES PREMIÈRES VICTIMES ÉTAIENT DES FEMMES « PEU RECONNUES » ?

“Oui, c'est vrai que les premières victimes étaient des femmes issues de familles peu fortunées et peu aisées qui ne pouvaient pas bien les protéger. Il n'y avait pas de moyens de communication comme main-

tenant, donc on ne savait pas ce qui se passait à l'époque. Les cibles étaient principalement des filles qui ne venaient pas de familles influentes. Cependant, la raison principale est le refus de regarder en arrière.”

QUEL A ÉTÉ LA PLACE DE LA FEMME DANS LES DISCOURS ET DANS LES PROGRAMMES POLITIQUES DES PARTIS POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ALBANAISES QUI SE SONT DÉROULÉES EN AVRIL 2021 ?

“Tout d'abord, dans les candidatures de la liste du parti, près de la moitié furent des femmes. Elles ont été au premier rang, dans les débats télévisés, et très actives dans les campagnes électorales d'avril 2021. Les chiffres ont indiqué une nette croissance de la participation des femmes à la vie politique et dans les autres domaines publics. Les femmes représentent 60% de la direction de l'administration albanaise. Désormais, la qualité de l'influence politique de ces femmes dans ces institutions est soutenue mais doit augmenter.

Dans l'agenda politique, l'accent est placé sur les salaires et leur condition dans le secteur privé. Plusieurs parlementaires du parti socialiste ont évoqué les défis des jeunes mamans comme le congé de maternité sur le marché du travail.”

LORS DU DERNIER CONSEIL ET DE STABILISATION ET D'ASSOCIATION ENTRE L'UE ET L'ALBANIE [1 MARS 2021], EN VUE DE LA FUTURE ADHÉSION, BRUXELLES A FÉLICITÉ LE GOUVERNEMENT SUR LES AVANCÉS DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET L'ÉTAT DE DROIT, MAIS PEU D'ÉLÉMENTS CON-

CERNANT L'ÉGALITÉ DES GENRES ONT ÉTÉ MENTIONNÉS. EST-CE UN DOMAINE QUI PEUT INFLUENCER LE PROCESSUS D'ADHÉSION ?

“L'UE a toujours été un moteur pour l'égalité des genres dans de nombreux secteurs, et pas seulement pour les quotas. Ils ont beaucoup investi en Albanie pour que les femmes soient reconnues comme des protagonistes actifs dans la communauté. Mais il est vrai que dans le rapport du Conseil européen, la condition des femmes n'est pas la plus grande préoccupation de l'UE. D'une part, nous n'avons pas de problèmes majeurs comme d'autres pays. Le principal focus de l'UE est l'amélioration de l'Etat de droit.”

POUR CONCLURE, SOUHAITEZ-VOUS FAIRE DES DERNIÈRES REMARQUES ?

“À mon avis, il y a encore un manque de compréhension de ce qu'est l'égalité des sexes. Nous avons réussi à obtenir les quotas et à être représentées au niveau institutionnel dans presque tous les secteurs. A ce sujet, le Premier ministre [Edi Rama] a beaucoup renforcé la place des femmes dans la société et même dans la vie quotidienne. Mais ce n'est pas encore suffisant. La bataille continue car dans les esprits, il doit rester la conviction que les femmes, malgré les choix différents (de hauts fonctionnaires à mère de famille à temps plein) devront toujours être soutenues et considérées par les institutions mais également par la société comme de véritables contributrices dans une société encore conventionnelle.”

TEVA SAINT-ANTONIN
MA2 ÉTUDES EUROPÉENNES

WOMEN IN POLITICS

Women have always struggled to obtain the exercise of their rights. One of the most coveted rights was the one to participate in politics. Years of struggles led to women slowly gaining rights in politics, with women suffrage being first achieved in New Zealand in 1893 and with Saudi Arabia being the last country to grant the right in 2015. Today, New Zealand, Denmark and Finland, among the first countries to extend voting rights to all gender, are governed by women.

Yet, despite the progress, discrimination towards women in politics remains a persisting issue in today's society. In contrast to their male colleagues, female candidates will be judged over their physical appearance, tone of voice or facial expressions, than for their credentials and style of governing. The under-representation of women in politics, gender stereotypes and the discrimination against women intentions in politics are overwhelmingly present in European society. The reason is that attitudes towards female candidates are still deeply characterised by ingrained stereotypes.

LABELLED WOMEN IN POLITICS

Actually, the public tends to focus less on their ideas, party ideologies or style of politics, but rather on gender role. Women wishing to enter politics have to comply with a whole series of unwritten canons to be accepted and respected. They have to pay attention to small things such as not raising the tone of their voice and not react with instinct, author-

ity or force. Furthermore, they should not be superficial, soft, too emotional or sensitive.

Appearance and physical appearance are as much important: women in politics tend to be more scrutinised over the way they dress than their male counterparts. Also, they cannot expose the sexist culture they are subjected to, otherwise they will be prerogatively labelled "feminists".

Such critics are used to discredit, belittle and put down female leadership. Hilary Clinton, for example, was widely criticised for her "shrill attitude", "overbearing voice" and "croaking laugh" during the US presidential campaign in 2016. Women of colors can face even harsher discrimination. Cécile Kyenge Kashetu, former Italian Minister for Integration and member of the Socialist and Democrat Group, was called an "orangutan" by another Italian minister because of her African origins.

This shows how difficult it is for a woman in politics to be both feisty and pleasant, while having to wrestle sexist comments.

THE IDEOLOGY OF A FRAGILE WOMAN

In the 1800s, the jusnaturalist movement supported by scientists, doctors, politicians, lawyers and men of high rank, agreed to cat-

egorise women as being of "fragile nature". Women were discriminated against in any activity and work outside of what they considered "wifely duty". As an example, the Belgian lawyer, Marie Popelin, was the first woman to graduate from law at the ULB in 1888. Yet, she was barred from admission to the Supreme Court by the Court of Appeal because, according to the jusnaturalist argument, the court was not the "suitable public place" for her nature. In countless other professions considered male-dominated have women been rejected and discriminated against.

The jusnaturalist thinking was very present in the legal, political, social and economic domains, and the masculinist culture have led to the thickening of women stereotypes and gender role. As a response, women had to act like men to assert themselves in male-dominated fields, such as politics.

From the 1960s and 1970s, more women were able to gain a voice and gain a seat in politics, but had to fight harder to be considered equal to their male colleagues.

WOMEN IN EUROPEAN POLITICS

According to Eurostat data, only 31.4% of government members across all Member States were women in 2019. This is an increase from 2003, when women accounted for about one-fifth (21%) of members in national parliaments. Although an improvement, this also means that under a third of European countries are governed by women, while representing half the population.

In the European Union institutions, Ursula von der Leyen became the first president of the European Commission since its inception in 1958. In one of her first speeches, she declared wanting to achieve a gender-balanced college of commissioners: living up to her promise by presenting 12 women and 14 men as commission candidates.

However, the general presence of women is still considerably low. In no European coun-



try is there fewer men than women holding seats in parliament. During this 17-years period, the share of female heads of government in the EU never exceeded 14%, meaning never more than four women held high-offices at the same time. In some European countries, women representation in politics remains extremely low where they account for less than one-fifth of the national parliament members in Hungary (13%), Malta (15%), Cyprus, Greece (18%) and Romania (20%).

Yet, the pandemic and health crises showed that countries governed by women were most successful in containing the virus. From Iceland to Taiwan, Germany and New Zealand, women prime ministers demonstrated leadership in the midst of the chaos, revealing that female politicians faced difficult situations with much more sense, decisiveness and firmness.

In order to increase the number of female representatives, systems of gender quotas have been introduced in many European countries, either legislatively or voluntarily, for parliamentary elections. Theoretically, the tool compels political parties to present lists of candidates that are gender balanced, but quotas are not enforced.

At the EU level, policies have been established to support women in politics. All these measures have undoubtedly led to an increase in the presence of women in European Parliament, but in no European country have they translated into effective gender parity within legislative bodies.

CRITICISMS AND CHALLENGES

A common political problem in many European countries is not so much the low number of female candidates: it relates to their chance of becoming elected. In Italy, the newly formed Mario Draghi's government comprises only eight women out of 23 ministers. None of these eight women belong to one of the Democratic Party, Italia's main political party. The DP deputy, Giuditta Pini, when exposed on this issue of gender imbalance responded that power has always been firmly male dominated within the party: "There is a huge problem: women almost never get through, and when it comes to the most significant monocratic posts everything comes to a standstill".

When women do succeed in getting elected, 90% of the time governments relegate them to so-called "feminine" portfolios, such as family, children, education, maternity and health. In many countries women are still misperceived as unqualified to take responsibility in what are perceived as male-oriented areas: finance, energy, economic development, foreign affairs and trade.

In spite of women's continuous struggle to assert themselves in politics, gender equality remains to be achieved. Policies and programmes to increase the gender balance are not always respected or implemented. Ultimately, women can consider themselves triumphant when female politicians are remembered for their leadership skills than for their gender, the colour of their suit or the tone of their voice.

STELLA ELGERSMA
BA2 POLITICAL SCIENCES

LUTTER POUR LA VOIX DES FEMMES

ENTRETIEN AVEC **SANDRINE ROUSSEAU**

Candidate féministe pour la primaire des Verts
en France



Enseignante-chercheuse en économie et vice-présidente de l'Université de Lille, Sandrine Rousseau est devenue le symbole précurseur de la lutte contre les violences faites aux femmes en portant plainte en 2016 pour agression sexuelle à l'encontre de Denis Baupin, ancien vice-président de l'Assemblée nationale et responsable du parti écologiste français. Aujourd'hui, Sandrine Rousseau revient sur la scène politique avec pour ambition de devenir la première femme Présidente de la République française en 2022. Elle nous parle de son parcours et de son combat laborieux pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne réalité.

QUELS ONT ÉTÉ LES MOMENTS FORTS ET LES OBSTACLES RENCONTRÉS AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE?

Il y a eu plein d'obstacles. C'est quand même rare d'avoir une carrière de femme sans jamais rencontrer d'obstacles. Déjà pendant ma thèse, ça a été compliqué puisque j'ai eu deux enfants. Quand j'ai annoncé à mon directeur de thèse que j'étais enceinte il m'a conseillé d'arrêter ma thèse. J'ai été reçue par le directeur de la faculté pour me proposer d'arrêter, soit la thèse, soit la grossesse, donc grosso modo d'avorter. Ce que je n'ai évidemment pas fait et j'en suis bien heureuse. Avoir deux enfants pendant une thèse ce n'était déjà pas possible, et ce n'était pas compris. Cela fait partie des biais et des discriminations, car finalement, cela ne m'a pas empêchée de réaliser ma thèse dans les temps.

Ensuite, je suis partie travailler en entreprise où j'ai été cadre supérieure, avant de retourner à l'université comme enseignante-chercheuse. Après, les choses se sont enchaînées. Je suis

PENSEZ-VOUS QUE VOTRE PLAINTÉ À L'ENCONTRE DE DENIS BAUPIN SERAIT MIEUX ACCUEILLIE AUJOURD'HUI QU'IL Y A CINQ ANS?

C'est difficile de savoir. Quand on l'a fait, c'était vraiment un pavé dans la marre. C'était une explosion parce que c'était la première

devenue vice-présidente de l'Université de Lille. C'est là qu'on a mis pour la première fois une vice-présidente chargée de l'égalité femmes-hommes et du développement durable. On était la première université à faire ça. En 2009, les écologistes sont venus me chercher pour que j'entre en politique. J'ai d'abord dit non bien sûr, et puis finalement, j'ai fini par dire oui. En 2016, un an avant le mouvement NoMeToo, on était les premières femmes en France avec Annie Lahmer, Elen Debost, Isabelle Attard à dénoncer des violences sexuelles au sein de notre parti. Quand on a parlé, ce n'était pas du tout la même ambiance qu'aujourd'hui, donc ça a été très dur.

Aujourd'hui je reviens pour me présenter à la présidentielle et j'espère bien gagner pour être la première Présidente de la République en France.

fois que cela arrivait. Il était quand même vice-président de l'Assemblée nationale, et donc, très haut placé dans l'Etat. C'était quand

même quelqu'un d'important à l'époque. Ça a été un choc quand ça a été reçu.

Mais aujourd'hui je constate que ce n'est toujours pas simple pour les femmes qui parlent. Par exemple, des femmes ont déposé plainte contre [le Ministre de l'Intérieur] Gérald Darmanin, et il ne démissionne pas. Dans notre

cas, Denis Baupin avait démissionné de la vice-présidence de l'Assemblée nationale, même s'il était resté député. Je ne suis donc pas sûre que ce soit beaucoup plus simple. Disons qu'on en parle quand même plus. Il y a une forme d'habitude qui est prise, mais je crois que ce n'est pas encore complètement simple.

"MAIS EN TOUS LES CAS, JE CROIS VRAIMENT QU'UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE QUI SE PASSERAIT ENTRE HOMMES DISCUTANT DE PROJETS D'AVENIR, SANS QU'AUCUNE FEMME PORTEUSE DU MOUVEMENT SOCIAL QUI A EU LIEU CES DERNIÈRES ANNÉES NE SOIT PRÉSENTE, SERAIT UN RECUL SOCIAL."

LA CRISE SANITAIRE QUE L'ON TRAVERSE DEPUIS UN AN A ACCRU LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL. PAR EXEMPLE, LES MÉTIERS DU CARE SE SONT AVÉRÉS INDISPENSABLES BIEN QUE SOUS-ÉVALUÉS. IL Y A AUSSI TOUTE LA QUESTION DU TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DES FEMMES À LA MAISON, QUI SONT AUJOURD'HUI CONTRAINTES DE S'OCCUPER DE LEURS ENFANTS EN RAISON DE LA FERMETURE DES ÉCOLES. SELON VOUS, QUELLES SONT LES MESURES À ADOPTER POUR SUPPRIMER DÉFINITIVEMENT LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Depuis le début de la crise sanitaire, on voit bien que le cœur de l'affaire est le partage des tâches domestiques. Dès que les femmes sont à la maison, ce sont elles qui s'occupent des enfants, du ménage, de la cuisine. On a un problème structurel là-dessus puisque depuis 1970, les femmes ont diminué leur temps de travail domestique mais les hommes ne l'ont pas augmenté. On a diminué le temps de travail domestique grâce aux machines à laver et aux plats préparés par exemple. Ce n'est pas lié à un partage mais à une forme de technique. Aujourd'hui, les femmes font près de

huit heures de plus par semaine de tâches domestiques que les hommes. C'est une journée de travail ! Depuis 1970, les hommes ont augmenté leur temps de travail de douze minutes. On est dans un blocage.

C'est le prochain combat sur lequel il va falloir se mobiliser. Le partage des tâches domestiques est une forme de domination quotidienne, domestique et non violente. Si on n'accepte plus la domination, alors on n'accepte plus la domination sur rien. C'est un chantier à mener car pour le moment ce n'est pas fait.

MALGRÉ UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE DE PLAINTES DEPUIS LE MOUVEMENT #METOO, LE DÉPÔT DE PLAINTÉ À LA POLICE SUIVI DU LONG PARCOURS JUDICIAIRE QUI ATTEND LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES RESTE UNE ÉPREUVE DIFFICILE,

VOIRE DISSUASIVE. COMMENT PEUT-ON AMÉLIORER LE DÉPÔT DE PLAINTE ET LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE JUDICIAIRE DE CES VICTIMES ?

Il y a plein de choses à changer dans la loi. Par exemple, aujourd'hui si vous rentrez dans un commissariat, vous devez dire à l'entrée la raison pour laquelle vous venez. Vous devez donc dire à haute voix, à une personne que vous ne connaissez pas, dans un hall public, que vous venez déposer plainte pour viol. C'est évidemment très compliqué voire presque inhumain de demander ça. Il y a aussi des policiers à former. Malgré la diminution des témoignages de femmes sur le mauvais accueil dans les commissariats, ils restent quand même présents. Après, la loi française est faite de sorte que la présomption d'innocence soit plus forte que tout le reste. Dans le parcours judiciaire, il faut faire en sorte que les personnes n'aient pas à répéter quinze fois leur histoire. Il faut aussi arrêter avec des pratiques moyenâgeuses comme l'expertise psy-

chologique des victimes, qui est vraiment une chasse aux sorcières.

Aujourd'hui, le consentement n'est pas défini dans la loi. En effet, il y a viol ou bien agression sexuelle, en cas de contrainte, menace ou surprise. En fait, il y a plein de situations où vous ne pouvez pas qualifier la contrainte, la menace ou la surprise. Par exemple, vous rentrez d'une soirée étudiante accompagnée d'un individu qui rentre chez vous. Est-ce qu'on est dans la contrainte, la menace ou la surprise ? Il y a plein de situations dans lesquelles nous ne sommes pas consentantes.

Enfin, il y a aussi un seuil d'âge à trouver pour les jeunes victimes. En dessous de quinze ans, il n'y a pas de consentement possible. Je prône également l'absence de prescription pour les viols commis sur les enfants.

“LE PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES EST UNE FORME DE DOMINATION QUOTIDIENNE, DOMESTIQUE ET NON VIOLENTE. SI ON N'ACCEPTE PLUS LA DOMINATION, ALORS ON N'ACCEPTE PLUS LA DOMINATION SUR RIEN. C'EST UN CHANTIER À MENER CAR POUR LE MOMENT CE N'EST PAS FAIT.”

LA LOI FRANÇAISE DISTINGUE UN VIOL D'UNE AGRESSION SEXUELLE DANS LA PREUVE D'UN ACTE DE PÉNÉTRATION. À L'OCCASION D'UN JUGEMENT RENDU PAR LA COUR DE CASSATION LE 14 OCTOBRE DERNIER, LA REQUALIFICATION L'OBJET DE LA PLAINTE POUR VIOL EN AGRESSION SEXUELLE A ÉTÉ CONTESTÉE PAR LA VICTIME. EN LISANT DES ARRÊTS COMME CELUI-CI, ON S'INTERROGE QUANT À LA CAPACITÉ DU JUGE À PUNIR ET À RÉPARER DES FAITS DE VIOLENCES SEXUELLES. QUELLE EST VOTRE OPINION ?

Il n'y a que nous qui pouvons garantir nous-mêmes notre propre droit. Aujourd'hui, la loi française ne protège pas du tout et ne porte que sur le cas “typique” du viol : dans un coin sombre la nuit par un inconnu avec un cou-

teau sous la gorge. Mais ça, c'est vraiment le cas très rare. Dans 90% des cas, on connaît la personne qui nous viole. Ce n'est donc pas une définition effective.

ON VOIT BEAUCOUP DE RÉSISTANCE DANS L'OPINION PUBLIQUE CONCERNANT LA LIBÉRATION DE LA PAROLE DES FEMMES. COMMENT CONTINUER À PROGRESSER SUR CE TERRAIN SANS CRÉER UN CLIVAGE ENCORE PLUS IMPORTANT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ?

J'ai toujours en tête une phrase de Martin Luther King qui dit que ça ne sert à rien de demander l'égalité, mais qu'il faut l'arracher et continuer le combat. Quelque part, ma candidature à la présidence de la République est aussi une manière de continuer ce combat. C'est une manière de dire que vous n'allez pas être tranquilles. J'espère bien qu'il y aura une mobilisation très forte des femmes mais aussi des hommes qui veulent l'égalité derrière ma candidature. Sommes-nous capables, non pas de demander l'égalité, mais de la prendre, sans demander la permission, ensemble, et de gagner ?

C'est la mission ambitieuse que je me fixe. Mais en tous les cas, je crois vraiment qu'une élection présidentielle qui se passerait entre hommes discutant de projets d'avenir, sans qu'aucune femme porteuse du mouvement social qui a eu lieu ces dernières années ne

soit présente, serait un recul social. Moi je mets le pied dans la porte et je fais en sorte que la porte ne se referme pas. Et ça ne plaît pas, mais c'est comme ça.

Depuis deux ans, celles qui gagnent sont des femmes : Kamala Harris aux Etats-Unis, Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande, en Finlande, en Islande, en Moldavie, en Ukraine etc. Ce sont des femmes qui sont à la tête des mouvements sociaux et sociétaux, des révolutions politiques douces qui ont eu lieu. Je crois vraiment que c'est l'heure des femmes. Après, on verra car la France est un vieux pays, un peu sexiste et machiste. On va voir si la France réagit. En ce moment, la force dans le monde ce sont des femmes avec des parcours militants, et qui l'assument.

ADÈLE LE BIHAN
MA2 ÉTUDES EUROPÉENNES

Le 9 mai 2016, plusieurs élues et collaboratrices du parti Europe Écologie Les Verts dénoncent des faits de harcèlement sexuel, voire d'agression sexuelle, dans la presse française à l'encontre Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée nationale. Le parquet de Paris ouvre une enquête préliminaire et Sandrine Rousseau, avec d'autres personnalités politiques, portent plainte à l'encontre du député écologiste. L'affaire est classée sans suite pour prescription, même si les accusations ont pu être « corroborées » et certains faits étaient « susceptibles d'être qualifiés pénalement ». En parallèle, Denis Baupin porte plainte pour dénonciation calomnieuse contre les plaignantes ainsi que contre le parti écologiste pour diffamation, mais sans succès. Il est condamné à verser des dommages et intérêts pour « abus de constitution de partie civile ».

LE LANGAGE COMME VECTEUR DE L'(IN)ÉGALITÉ DES SEXES

Le langage est essentiellement culturel et social. Il constitue d'une part un cadre d'organisation symbolique du monde, et d'autre part, un témoin des relations de pouvoir au sein d'un groupe. Au départ de l'intégration des modèles sociaux normatifs de féminité et de masculinité, le langage est un vecteur de l'inégalité des genres mais également un levier d'action important dans la lutte contre les stéréotypes.

LANGAGE ET ENCULTURATION

Le langage est fondamental à la socialisation et à l'appropriation des normes sociales de son groupe d'appartenance. Il a été démontré que dès l'âge de deux ans, les enfants disposent de schémas de genre opérationnels et organisent leur conduite en fonction de ceux-ci. Dès 18 mois, un enfant dispose d'une sensibilité à la répartition des rôles selon le genre et affiche une préférence pour des objets ou activités intégrés comme culturellement appropriés. L'apprentissage du langage est central à cette enculturation et constitue un vecteur privilégié de la transmission de stéréotypes de genres. Ces normes très vite intégrées chez l'enfant tendent à véhiculer une « complémentarité » des sexes qui, en instituant des oppositions telles que celle entre force et déli-

catesse ou encore entre sagesse et témérité, jette les bases discrètes d'une hiérarchisation.

En structurant la réalité au prisme de normes sociales, le langage engage un système de valeurs, véhicule des représentations et pérennise des stéréotypes normatifs. Le langage est donc vecteur de luttes symboliques et le discours en sera le lieu.

La pratique contemporaine de la langue française est fortement marquée par le sexisme. Outre le fait que la domination du masculin sur le féminin est intégrée dès l'enfance, les femmes sont invisibilisées dans nombre de noms de métiers, titres et fonctions. De plus, la pérennisation d'injures à caractère sexiste renforce les stéréotypes de genre et



“Le discours politique constitue un exemple de choix lorsqu’il s’agit d’observer comment la pratique langagière nourrit les inégalités de genre.”

contribue à l'hypersexualisation du corps des femmes. Le sexisme dans la langue, dont les citoyennes sont également, consciemment ou inconsciemment, autrices, fertilise le terreau du sexisme ordinaire et entretient la survenue de discriminations dans la sphère privée et professionnelle. A ce sujet, un manque de considération des pouvoirs publics est à constater mais des initiatives, sur lesquelles nous reviendrons, voient le jour.

UN DISCOURS POLITIQUE DIFFÉRENCIÉ

Le discours politique constitue un exemple de choix lorsqu'il s'agit d'observer comment la pratique langagière nourrit les inégalités de genre. Magali Guaresi a étudié les professions de foi des candidates et candidats députés français sous la Cinquième République sous la perspective du genre. Elle observe en premier lieu, que le discours politique des femmes diffère de celui des hommes significativement.

Les députées, pour se légitimer, mobilisent leurs compétences issues de la sphère privée et se réfèrent à des qualités de mère, d'épouse et d'allocutaire privilégiée des femmes et personnes vulnérables. Elle note également que si la logique du care est mise en avant, le champ lexical de la lutte politique n'est en revanche que très peu employé afin de se conformer aux normes d'une féminité subordonnée dans le champ politique. Elle constate, de plus, que si les femmes peuvent pénétrer l'espace parlementaire, c'est au prix d'une maîtrise de soi et d'une présentation d'elles-mêmes en tant que subalterne dans l'espace politique, tandis que les hommes utilisent quant à eux le registre de la conquête politique et du combat.

Dès lors, les femmes entretiendraient leur marginalité pour se conformer à leur identité de genre. La performance de leur identité politique serait donc ancrée dans les représentations traditionnelles des rôles sociaux. On observe donc souvent la performance d'un *ethos* féminin relationnel et empathique. D'autres études confirment, dans le discours politique féminin francophone, le recours fréquent à l'argument explicite par le genre (« en tant que femme, j'apporterai... ») et implicite en mettant en avant des qualités prétendument féminines.

Contraintes à la reconduction de représentations genrées, les femmes politiques sont tenues de donner des « gages de bonne féminité » pour limiter la transgression de leur présence dans la sphère publique ce qui contrevient à leur insertion complète et durable dans celle-ci.

LE DISCOURS COMME ARME DE LUTTE

« *Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* » (Foucault, 1971). Plusieurs initiatives voient le jour pour tenter de converger vers des pratiques langagières plus égalitaires.

La réforme de l'orthographe

En premier lieu vient à l'esprit celles qui relèvent des réformes de l'orthographe et plus particulièrement de l'écriture inclusive. Féminisation des noms, accord de proximité, emploi de mots épiciens et points médians notamment en sont différents principes et ils visent à déconstruire l'universalité du masculin et à œuvrer vers davantage de visibilité du féminin.

Pour ses détracteurs, cette réforme serait an-

nonciatrice d'un désordre sémantique, pédagogique et esthétique sans précédent et qualifié de « péril mortel ». Si ce débat suscite autant de passions, c'est parce qu'au-delà de la question de la langue, celle plus politique des rapports de pouvoir est posée.

Bien que la nécessité de l'évolution de la langue française soit communément admise lorsqu'il s'agit notamment de l'introduction de nouveaux termes voire anglicismes chaque année dans le dictionnaire, le débat qui concerne l'écriture inclusive est souvent tourné en ridicule par ses détracteurs qui déploient à son encontre des arguments d'une grande pauvreté selon l'historienne de la langue française Eliane Viennot.

En réponse à ce débat, une circulaire du Ministre de l'Éducation français datant du 5 mai dernier et adressée aux rectrices et recteurs d'Académie statue sur les « règles de féminisation » dans l'enseignement. Celle-ci s'ouvre sur la formule suivante « Au moment où la lutte contre les discriminations sexistes implique des combats portant notamment sur les violences conjugales, les disparités salariales et les phénomènes de harcèlement, l'écriture inclusive, si elle semble participer de ce mouvement, est non seulement contre-productive pour cette cause même, mais nuisible à la pratique et à l'intelligibilité de la langue française. (...) En prônant une réforme immédiate et totalisante de la graphie, les promoteurs de l'écriture inclusive violentent les rythmes d'évolution du langage selon une injonction brutale, arbitraire et non concertée ». Il s'agit de propos conjoints signés d'Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de

l'Académie française et de Marc Lambron, son directeur en exercice. Cette institution, créée en 1635, est chargée de fixer les usages de la langue française. Le 7 mai dernier, soit 2 jours après la circulaire ministérielle, l'Académie publia une lettre ouverte sur l'écriture inclusive dans laquelle on peut lire « L'écriture inclusive offusque la démocratie du langage. Outre que la correspondance avec l'oralité est impraticable, elle a pour effet d'installer une langue seconde dont la complexité pénalise les personnes affectées d'un handicap cognitif (...) L'écriture inclusive trouble les pratiques d'apprentissage et de transmission de la langue française, déjà complexes, en ouvrant un champ d'incertitude qui crispe le débat sur des incantations graphiques.».

Dans son ouvrage « L'Académie contre la langue française », Eliane Viennot affirme que depuis sa création, cette institution n'a cessé de masculiniser la langue française en condamnant notamment l'emploi d'une quarantaine de termes féminins pourtant d'usage à l'époque (dont écrivaine, autrice, philosophe, peintresse, ambassadrice -qui désigne aujourd'hui la femme d'un ambassadeur selon l'Académie - etc.). La justification apportée ayant été celle que les activités que décrivent ces termes étaient réservées aux hommes.

Ce travail d'invisibilisation s'est opéré également sur la règle d'accord (« le masculin l'emporte sur le féminin ») théorisée au 17^{ème} siècle. De plus, de nombreux termes ont, en effet, été rendus invariables et s'accordent donc au masculin singulier. Notons enfin que c'est dans la première édition de son dictionnaire que l'Académie a décrété que le

mot « homme » s'emploierait pour désigner l'humanité, ce qui ne s'était jamais retrouvé avant cela dans la pratique. Selon Eliane Viennot, la langue française était tout à fait opérationnelle avant ces réformes qui ont été tricottées aisément, et peuvent être aujourd'hui détricotées de la même manière à condition que cela passe par l'enseignement.

Le langage neutre promu à l'échelle européenne

En 2008, le Parlement européen a été l'une des premières institutions internationales à adopter une stratégie quant à l'emploi d'un langage neutre.

Dans un document (datant de 2018) intitulé « Usage d'un langage neutre du point de vue du genre au Parlement européen » une série de mesures sont exposées afin de promouvoir l'utilisation d'un langage non sexiste dans les documents de l'institution.

Dans cette brochure, une section est consacrée aux bonnes pratiques qui concernent les langues romanes, caractérisées par le genre grammatical et donc sujettes au débat quant à l'emploi de l'écriture inclusive. A ce sujet on peut y lire « Étant donné qu'il est pratiquement impossible, d'un point de vue lexical, de créer des formes neutres largement acceptées à partir des mots existants dans ces langues, d'autres stratégies ont été recherchées et recommandées dans le langage administratif et politique. ».

Parmi ces mesures, il est notamment question d'une féminisation des termes et d'un encouragement à ne plus employer de termes masculins

génériques. La version allemande du traité de Lisbonne est citée en exemple, le terme générique « citoyens » y apparaît sous la forme « Unionsbürgerinnen und Unionsbürger » comme recommandé et à la différence de la version française où le masculin tient lieu d'universel.

VERS UN CHANGEMENT DES PRATIQUES DISCURSIVES ?

Nous l'avons vu, le sexisme véhiculé par la langue française a été institutionnalisé sciemment au 17^{ème} siècle. Bien qu'il soit légitime de s'interroger quant à une remise aux normes, les pouvoirs publics en accord avec l'Académie française, démontrent une extrême réticence à œuvrer vers le changement. Toutefois, la pratique fait la langue et si l'orthographe s'en tient à l'immobilisme de ces institutions, tout un chacun peut poser une réflexion sur son usage de la langue, questionner ses représentations et veiller à un emploi plus juste.



**THINK
EUROPEAN**

**READ 
EUROPEAN**

**The
Progressive
Post**

LYNA ALI-CHAOUCH
MA 2 RELATIONS INTERNATIONALES

**Education IN EUROPE :
STRIVING FOR QUALITY
& EQUALITY**



THE IMPACT OF THE PANDEMIC ON WOMEN

It has been over a year since words like “lockdown”, “face masks” and “social distancing” entered our daily lives. Today, we are going through a multidimensional crisis which has spread through the European Union and the entire world with spillover effects on the economy, education and gender equality.

Typically, crises are never gender neutral, and this pandemic is no exception. Women's economic and productive lives have been affected differently from those of men. They earn less, hold less secure jobs and are more likely to be employed in the informal sector, which normally translates into a harder access to social protection and less saving capacity. Economic insecurity also has a snowball effect on the lives of women in the long-term, mainly through its impact on education and employment. Along with income loss, the unpaid care and domestic work burden has exploded. The closure of schools and daycare centers has forced women to take on most of the additional unpaid work at home, which combined with the increase of unemployment and domestic violence exacerbates socio-economic inequalities between women and men.

THE CARE CRISIS

The pandemic has deepened the “care crisis”, which lies at the foundation of economy, society and households. With social distancing and lockdown measures, social bonds across and among generations –such as raising children and supporting the elderly– have been disrupted. Women have always been responsible for the care work that takes place within the household, an activity that has never been considered a part of the productive economic sector.

In Europe, a care crisis has been going on since the beginning of the century. Two factors have contributed to this: the mass incorporation of women into the labour market, and the progressive ageing of the population due to the increase in life expectancy. This left fewer care-takers available to fulfill the needs of a larger number of elder and dependent people. The situation got aggravated by the economic crisis of 2008, which brought neoliberal policies and austerity to the EU. This reshaped social reproduction, reducing the resources provided by the Welfare State and transferring this burden to families. The cuts in public expenditure and social protection worsened the care crisis, putting a greater deal of pressure on women.



THE CONSEQUENCES OF THE PANDEMIC ARE NOT GENDER NEUTRAL

The impact of the COVID-19 pandemic in the deterioration of the care crisis is evident. Women have absorbed the unpaid and unrecognized care work, and the few conciliation measures proposed by the European Union and national governments have not led to a real difference. The sanitary crisis has challenged the deficient domestic care system, which

consumes most of women's time and lives.

Care work is inevitable and essential, but it is linked to precariousness and based on overburdening women. This has been evidenced by domestic workers, cleaners and nursing homes workers, very low-income jobs that are mainly occupied by women. While women healthcare workers are currently on the frontline of the COVID response

(they represent the 76% of the healthcare and social-care workers in the EU), they still face discrimination and wage disadvantages. During this past year, they have seen an unprecedented rise in workload, health risk and challenges to their work-life balance.

Women are also overrepresented in informal economic sectors, which have been the most affected by the lockdown measures. Many women have been left without jobs and, therefore, without income, forcing them to stay in the private sphere of the home and take on more domestic responsibilities. Domestic workers are highly vulnerable to economic shocks, and in the EU 95% of them are women. Most of them work part time and come from a migrant background, often being employed as undeclared workers in the informal economy. Even before the pandemic, this sector lacked basic worker protections.

The pandemic has also affected all the women responsible for kids and dependent persons, which have experienced the difficulty of dealing with care and working from home during the lockdown. As quarantine measures kept people inside, schools and day-care facilities closed, the burden of domestic work exploded. Many parents working from home have been struggling to reconcile their responsibilities. The household has become the place where everything occurs: care, education, socialization and productive work. The response to the increasing care workload, which should be collective/collaborative, falls on women. Disease outbreaks increases their duties looking after elderly and ill family members, as well as kids who are out of

school. Greater work-life conflict is one of the factors leading to women's employment being more affected than men's, with potential long-term impacts on women's lives.

Gender violence has also intensified with lockdowns, since women's access to assistance and prevention services has been very limited. The European Union is not an exception: the number of reports on domestic violence in France increased by 32% during the first week of lockdown, in Lithuania by 20% in the first three weeks, and Spain reported an 18% rise in calls at the end of March 2020. This increase in care duties, domestic violence, unemployment and poverty is exacerbating existing socio-economic inequalities. Women are not a homogeneous group, and the fallout is being more severe for the most vulnerable of them: migrant workers, marginalized racial and ethnic groups, refugees and asylum seekers, single mothers and youth within many others.

A GENDERED RECOVERY?

To this date, no country in the world has achieved an equal share of unpaid work between women and men. Nevertheless, men have never been more involved in family life than today, with more fathers, especially the highly educated ones, doing unpaid work (shopping, house repairs...), even if the time dedicated to child care remains low. In countries such as Norway, where men's participation in childcare has increased in the past decades, care policies and incentives for fathers to take parental leave have played an important role in improving the redistribution of unpaid care work. The situation in Sweden is quite similar. But even within these countries, women do at

least 20 per cent more of unpaid work than men. As for the gender pay gap, there are considerable differences between EU countries: from less than 5% in Luxembourg, Italy and Romania to more than 19% in Austria, Germany, Latvia and Estonia. However, a lower gender pay gap is often seen in countries with a lower employment rate of women.

Until now, EU equality engagements and programmes have not contributed much to deal with gender-based discrimination in the Member States. Gender equality issues even suffered a backlash due to the financial crisis of 2008. One of the most recent proposals is the Work-life Balance Initiative, on the basis of the European Pillar of Social Rights. It addresses the challenges faced by carers and encourages a better sharing of responsibilities between women and men. The Work-life Balance Directive introduces family and parental leave schemes, care arrangements, and the development of a working environment that facilitates the conciliation of work, family and private life for women and men. It also extends the right to request flexible working arrangements to all working parents of children up to at least 8 years old, and all careers. The legislative proposal is complemented by a set of non-legislative measures, which include ensuring protection against discrimination and dismissal for parents and careers and making a better use of European funds to improve provision of formal care services (childcare and long-term care). These measures, if implemented, would be a positive step to relieve the consequences of the pandemic on women. The Directive entered into force in 2019, so the Member States have until August

2022 to implement the measures within it.

Moreover, the EU has adopted an ambitious 2021-2027 budget, and an extra 750€ billion of Next Generation EU funding for the socio-economic recovery of the Member States. In March 2020, the European Commission released a new EU gender equality strategy for 2020 to 2025, which sets out measures in areas spotlighted by the pandemic. It ensures equal participation and opportunities in the labour market and achieving gender balance in decision-making and politics, including measures on equal pay, gender-equal parenting and care and protection against gender-based violence.

In sum, the European Union has acknowledged the different impact of the COVID-19 pandemic on women and is progressively taking action on the matter through diverse policy initiatives, which is positive. We will have to wait to see the effect of this initiative once implemented in the Member States. However, full gender equality is far from being achieved, and the care crisis has a long-term impact that will not be easily palliated. The COVID-19 pandemic has worsened the situation and has created an urgent need for conciliation policies and work-life balance measures within the Member States. Therefore, further and binding measures are needed, both at a European and a national level, to progressively balance care work and to promote effective gender equality in the EU.

LAURA SANZ
MA1 EUROPEAN STUDIES

CONFINEMENT, NAISSANCES ET ÉGALITÉ FAMILIALE

Retour sur les ambitions manquées des congés de paternité et de coparentalité...



Plus d'un an après les premières mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie, il convient de compter avec joie les premiers « bébés covids ». Si le contexte sanitaire impose des conditions difficiles pour donner la vie, cet article va se concentrer sur les ambitions européennes d'égalité de genre à partir des congés de maternité et de paternité. À cet égard, l'UNFPA indiquait déjà en mars 2020 que les différentes mesures prises pour lutter contre la crise sanitaire (la fermeture des écoles, le télétravail, etc.) ont un effet différentiel qui pèse davantage sur les femmes. En l'occurrence, l'expérience du confinement démontre que les femmes reprennent la plupart des tâches domestiques tout en devant télétravailler.

Au bilan, cet article propose une réévaluation de la directive 2019/1158 sur les congés parentaux, les congés de paternité et des aidants, car elle présente des enjeux importants en matière d'équilibre entre homme et femme sur le marché du travail, mais aussi en ce qui concerne l'égalité familiale au moment de la naissance.

UNE EUROPE QUI AMBITIONNE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'égalité entre hommes et femmes est affichée clairement comme un « objectif de l'Union » à l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) : « pour toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités, et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ». En ce sens, l'égalité entre hommes et femmes est inscrite comme une valeur fondamentale de l'Union.

Les congés de maternité ont été harmonisés

et consacrés au niveau européen par la directive 92/85. Cette directive a fait l'objet d'une première tentative de révision en 2008 qui n'a pas abouti. Dans cette voie, la Commission a relancé en 2017 un projet de directive en faveur de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Le projet de directive se base sur l'article 153 §1 du TFUE qui consacre « l'égalité entre hommes et femmes en ce qui concerne leurs chances sur le marché du travail et le traitement dans le travail ». Ainsi, le projet de la Commission présentait différentes avancées en ce qui concerne l'égalité familiale : des congés parentaux, de l'allongement de la période non transférable du congé parental, du congé de paternité, d'un congé d'aidant et du droit de demander des arrangements de travail flexible

Cependant, le Conseil est resté mitigé vis-à-vis du projet. Si certains ont considéré que l'Union n'était pas compétente, d'autres comme les Pays-Bas et la Pologne ont estimé que la proposition n'était pas conforme au principe de subsidiarité. Par la suite, les discussions en elles-mêmes ont été également compliquées. À titre d'exemple, la France (déjà réticente au projet d'allongement du congé de maternité à 12 semaines) s'est opposée à la rémunération du congé parental. Encore, l'Allemagne refusait catégoriquement tout congé de paternité. En conséquence, le texte a été appauvri tout au long des négociations. À la grande tristesse des syndicats européens et des associations familiales, les propositions les plus fortes ont été abandonnées.

Contrairement au Conseil, le Parlement européen a été beaucoup plus ambitieux. Il a même cherché à renforcer certaines avancées

et propositions de la Commission. Dans un contexte où les élections européennes de 2019 se rapprochent, et ne voulant pas risquer un nouvel échec en la matière, le Parlement a décidé d'avancer sur la base des propositions du rapporteur pour entamer les négociations interinstitutionnelles. Finalement, après 4 mois de discussions et six réunions en trilogues, les progrès de ce texte sont assez modestes.

QUELS DROITS CONCRETS ?

Eu égard aux difficultés politiques qu'a suscitées cette directive, beaucoup de ses points sont en fait une refonte des directives de 1996 et 2010. Cela concerne, par exemple, les absences au travail pour des raisons familiales impérieuses. Néanmoins, nous pouvons compter quatre domaines d'innovation : le congé de paternité, le congé d'aidant, le congé parental et le droit de la demande d'aménagements. Pour rester sur les questions d'égalité entre hommes et femmes, il convient d'analyser les droits relatifs aux congés parentaux, les droits aux aménagements et au congé de paternité obligatoire.

Droit à un congé parental

L'article 5 de la directive consacre un droit à un congé parental en raison d'une naissance ou de l'adoption. Ce congé a une durée de quatre mois et il offre un retour garanti dans l'emploi (article 10). La rémunération du congé parental consacré à l'article 8 est laissée à l'appréciation des États membres. En ce qui concerne les mères, ce droit s'ajoute aux quatorze semaines obligatoires consacrées par la directive de 1992 précitée. Ce droit peut être invoqué moyennant un préavis (déterminé nationalement), et l'ancienneté exigée du travailleur ne

peut dépasser un an. Pour inciter les deux parents à prendre le congé, deux mois des quatre ne sont pas transférables. Dans les faits, très peu de pays ont dû changer leurs cadres légaux pour se conformer à la directive. Seuls l'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Grèce, Chypre et Malte vont devoir intégrer une rémunération pour les deux premiers mois du congé.

Droit aux aménagements pour les parents et les aidants

La directive de 2019 apporte une innovation en ce qu'elle rend obligatoires l'examen et la réponse aux demandes de tout aménagement concernant équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. Plus particulièrement, le texte reconnaît un droit de demander des formules souples de travail (comme le télétravail, le temps partiel ou encore des horaires aménagés) pour les parents et les aidants jusqu'à un âge maximal de l'enfant (déterminé par les États membres sans dépasser huit ans).

Un congé de paternité de deux semaines

Il s'agit sans doute de la « grande nouveauté » de la directive. L'article 4 prévoit un congé de paternité (au bénéfice du second parent) d'au moins dix jours ouvrables à l'occasion d'une naissance ou adoption. Ici, la rémunération équivaut au moins à celle en cas de congé maladie (article 8). In fine, ce congé s'accompagne d'une garantie de retour à l'emploi moyennant une ancienneté de six mois maximum (article 10).

UN ENJEU CRUCIAL POUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Si certains peuvent légitimement afficher une déception quant à cette directive, force

est de constater que des avancées sont à retenir. Le congé pour le second parent de dix jours ouvrables en est une. En ce sens, la directive s'inscrit dans une approche timide qui tend vers la reconnaissance d'un congé effectif pour les seconds parents suffisamment rémunéré et non transférable. Permettre un congé pour le second parent est essentiel pour réduire le « risque maternité ». Ce risque pèse sur les femmes et les discrimine sur le marché du travail. En effet, pour que les hommes et les femmes soient égaux sur le marché du travail, les responsabilités familiales doivent être partagées également. En l'espèce, l'égalité entre les genres doit se manifester dès le premier jour dans la participation à l'éducation de l'enfant et dans le partage des tâches ménagères avant et après les premières naissances. Selon l'institut pour l'égalité entre hommes et femmes, les statistiques montrent que les hommes préféreraient travailler moins d'heures pendant la phase parentale. Ces résultats suggèrent également un potentiel de changement : les aspirations des hommes pourraient être satisfaites en offrant aux familles des conditions d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

À cet égard, si la question des congés de paternité était sur la table des négociations lors de la composition de la Vivaldi, la Belgique pourrait s'inspirer d'autres mesures au sein des pays de l'Union européenne concernant les congés de paternité et de seconds parents. Le Parlement espagnol a, par exemple, adopté un principe de remplacement du congé de paternité et de maternité rémunéré à 100% (moyennant un plafond), d'une durée de seize semaines non transférable. Parmi celles-ci, six semaines sont

obligatoires pour les deux parents. Ce congé peut être pris de manière continue ou ponctuelle tant qu'il l'est jusqu'à la première année de l'enfant. En outre, la Suède établit 480 jours à partager entre les parents tout en gardant 60 jours réservés à chacun d'entre eux.

LA COVID-19, CHANGERA-T-ELLE LA DONNE ?

Si la généralisation du télétravail a mis en lumière et contribué au recul de l'égalité entre hommes et femmes, alors il faut espérer que les premiers « bébés covids » ne vont pas accroître ces inégalités. L'étude de la directive de 2019 montre de grandes divergences au sein des États membres qui en font une opportunité manquée. Dans un contexte de relance européenne, la question sera sans doute remise sur la table au moins au niveau national ou certains montrent déjà l'exemple. Au niveau belge, l'accord de la coalition Vivaldi avait prévu de doubler le congé de naissance pour le second parent (passant de 10 à 20 jours). La question de rendre ce congé obligatoire pose encore débat. Selon la ligue des familles et l'institut pour l'égalité entre hommes et femmes, la question de l'obligation est importante sur deux plans. D'une part, il s'agit de rendre ce congé effectif, car des seconds parents n'osent pas revendiquer ce droit par peur de représailles professionnelles. D'autre part, le but est de lutter contre le « risque maternité » qui pèse sur les carrières des femmes.

PIERRE WALCKIERS
MA2 EN DROIT ET PHILOSOPHIE

LUTTES FÉMINISTES ET ENVIRONNEMENTALES

LA CONVERGENCE DIFFICILE DE L'EUROPE

« *Le rapport de l'homme à la nature est plus que jamais, celui de l'homme à la femme.* »

Françoise d'Eaubonne 1978 (Ecologie, féminisme)

Ces mots sont ceux de Françoise d'Eaubonne, philosophe et militante féministe française, publié dans son livre *Ecologie, féminisme* en 1978. Elle lie ainsi l'écologie au féminisme en constatant un point commun entre les deux mouvements: les institutions économiques, politiques et culturelles se sont développées en exploitant les femmes et la nature. Par conséquent, combattre les causes du dérèglement climatique doit converger avec la lutte pour l'égalité femme-homme. Dans ce dossier consacré à l'empouvoirement des femmes, l'objectif de cet article est de comprendre le lien entre écologie et féminisme ainsi que de questionner l'action européenne sur ce sujet.



CONVERGENCE DES LUTTES

Le mouvement écoféministe s'est développé dans les années 1970, en parallèle avec la politisation des questions environnementales. En témoigne le premier ouvrage sur le sujet publié par Françoise d'Eaubonne en 1974 *Le féminisme ou la mort*, dont le titre fait référence à un autre ouvrage, celui de René Dumont, premier candidat écologiste aux élections présidentielles françaises, *L'utopie de la mort*. L'écoféminisme est un mouvement politique et philosophique à la fois théorique et pratique qui se caractérise par la diversité de pensée de ceux qui y adhèrent.

Il est plus ou moins anti capitaliste, spirituel, essentialiste ou constructiviste.

Les écoféministes s'accordent néanmoins sur une doctrine commune selon laquelle la domination des femmes et celle de la nature sont les deux faces d'une même pièce : un système de développement androcentré.

Cette doctrine repose sur plusieurs constats, dont le lien entre féminité et pauvreté. En effet, au niveau mondial, les femmes sont davantage touchées par la

précarité que les hommes. Les causes sont multifactorielles : économiques, sociales et culturelles, car les femmes, plus pauvres, disposent de moins de ressources. Par exemple, elles occupent des emplois plus précaires et travaillent plus longtemps, le tout pour un salaire moins élevé, en parallèle d'un travail domestique non rémunéré. Elles disposent de moins de ressources (possession de terres, salaires) et sont davantage exposées aux pénuries.

Par ailleurs, elles sont surreprésentées dans les environnements pollués, et sous représentées dans les zones visées par les politiques de rénovation plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, les femmes sont, à cause de leur plus grande précarité, davantage exposées aux conséquences du changement climatique.

Un rapport de l'ONG Women's Environmental Network constatait déjà en 2010 que les femmes mourraient plus que les hommes dans des catastrophes liées à l'environnement et qu'elles représentaient 80% des réfugiés climatiques. Ce bilan est d'autant plus accablant que les femmes sont moins responsables du dérèglement climatique que les hommes : leur empreinte carbone est en effet plus faible que celles des hommes, ces derniers représentant, pour une population similaire, une part plus importante dans la production des gaz à effet de serre.

Ainsi, pour les écoféministes, ces constats sont la preuve que notre modèle de développement se fait au détriment de la nature et des femmes. Par conséquent, s'attaquer aux causes du changement climatique n'est pertinent qu'à condition de lutter

avec la même intensité contre l'androcentrisme. En outre, la construction d'une société plus éco-centrée en est indissociable.

L'ACTION POLITIQUE DES ÉCOFÉMINISTES

Les premiers partis politiques écologistes se sont développés en étant conscients des convergences entre la protection de l'environnement et la lutte pour l'égalité femme homme. Par ailleurs, de nombreuses femmes se sont illustrées dès les débuts de la politisation de l'écologie : le parti allemand Die Grünen a par exemple été fondé par Petra Kelly, qui met en place une coprésidence paritaire rotative dès sa création en 1980. Nous pouvons également citer Rachel Carson qui met en évidence dès 1962 dans *Silent Spring* les effets néfastes des pesticides sur la santé et la nature. Donella Meadows a aussi joué un rôle central en codirigeant avec son mari le rapport du même nom, qui a servi de base scientifique à la première conférence internationale des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972. Enfin, les femmes sont également à la tête d'actions militantes collectives, comme en témoignent les militantes Vandana Shiva et Maria Mies, qui inspirent largement les combats écoféministes actuels en Europe et en Inde. Ainsi, la lutte pour les droits des femmes est concomitante des luttes écologistes depuis les années 1970.

ÉCOFÉMINISME ET EUROPE

Après cette brève revue historique et politique du mouvement écoféministe, la relation entre politique environnementale et politique pour l'égalité des sexes apparaît comme une évidence. Et ce d'autant plus dans un es-

pace politique comme l'Union européenne, au sein duquel l'égalité femme homme et la protection de l'environnement sont des valeurs officielles inscrites dans ses traités.

Pourtant, certains chercheurs, lobbyistes et même membres des institutions européennes déplorent le manque de considération des inégalités femmes-hommes dans les politiques environnementales. C'est ce que constate Gill Allwood, professeure en gender politics à l'Université de Nottingham et professeure associée au Collège d'Europe, dans une recherche publiée en 2014. Malgré les engagements officiels du Conseil européen, qui visent à "intégrer la perspective de genre dans tous les domaines politiques" et le fait que le développement durable et l'égalité femme-homme soient deux des quatre objectifs transversaux du développement de l'UE, Gill Allwood constate ainsi que les politiques liées au climat font souvent abstraction du genre.

Par exemple, les directives et documents associés de la Commission européenne sur les émissions de gaz à effets de serre publiés entre 2009 et 2012 ne font jamais référence aux inégalités et pressions supplémentaires exercées sur les femmes. Cette abstraction s'explique selon elle par l'existence d'un autre narratif mis en avant par la Commission et le Conseil européen pour justifier les politiques climatiques. Ce narratif économique et sécuritaire repose sur l'idée que le réchauffement climatique menace la compétitivité du marché européen et les frontières extérieures de l'UE. Les restrictions carbonees sont ainsi promues par les innovations technologiques

qu'elles vont permettre. Si ce n'est pas en soi une mauvaise façon de motiver la lutte contre le réchauffement climatique, elle a l'inconvénient d'être très technique et déconnectée des conséquences concrètes et immédiates dans le quotidien des européens.

Plus récemment, le Green Deal proposé au début de son mandat par la Présidente de la Commission Ursula Von der Leyen a déçu par le manque de mesures spécifiques liées aux inégalités femme-homme. Pour l'euro-députée suédoise écologiste Alice Kuhnke et la Secrétaire Générale du Lobby Européen des femmes, Joanna Maycock, l'absence de référence aux pressions supplémentaires exercées sur les femmes par le changement climatique est d'autant plus décevante que la lutte pour l'égalité était une promesse de la Présidente. Pour elles, Von der Leyen a été obligée de faire des concessions afin de rassembler les votes les plus conservateurs. Ainsi, on pourrait en partie expliquer l'absence de considération pour l'égalité des genres dans les politiques climatiques européennes par des pressions institutionnelles, qui rendent difficile l'existence de politiques intersectorielles.

Nous pouvons alors nous demander si les engagements de l'Europe en faveur de la parité et de l'inclusion des femmes dans les processus de décisions sont suffisants et pertinents, et tirer de ces conclusions les bases d'un changement, en faveur d'une plus grande convergence entre les politiques environnementales et celles visant à atteindre l'égalité femme-homme.

PAULINE ROBERT
MA1 ETUDES EUROPÉENNES

EU'S DIGITAL TRANSITION



WHAT IS IN IT FOR WOMEN?

One of the most consequential impacts of COVID-19 has been the acceleration of the long-spoken process of the digital transition. From our daily routine to the State level reforms, digitalization is here to stay. Something the European Commission is intending to exploit when they announced that the recovery from the pandemic will be green and digital. As more opportunities are created in digitalisation, will women be represented in this male-dominated field?

A DIGITAL RECOVERY FOR EUROPE

In the face of an economic crisis, the European Commission and the EU leaders decided on a recovery plan named NextGeneration Europe which laid the ground for a modernised and sustainable Europe. The €750 billion stimulus package and the 2021-2027 budget create an unprecedented opportunity for investment in the European Union, with a digital sector as a prime target.

According to Digital Europe, we have seen years of digital advances in just a few months. It is, thus, consensual in Europe that the recovery shall be based on digitalization.

In this sense, more than 50% of the amount directed to the European recovery, a sum of more than €1.8 billion euros, will be used for EU's modernization, namely through Horizon Europe, to support research and innovation; the Just Transition Funds that aims to support a fair digital transition and face the socio-economic challenges that might come

from it; and, the Digital Europe Programme (DIGITAL). The latter is the first financial instrument to bring digital technology, businesses and citizens together. It is set to fund and support projects in the areas of super-computing, artificial intelligence and the use of digital technologies in society as a whole.

The EU is certainly trying to achieve digital autonomy and becomes less reliant on systems and solutions coming from Silicon Valley and China. However, by focusing on sectors with higher shares of male employment, such as the digital sector, the recovery plan for Europe is neglecting European women, who lack by large these digital skills. In contrast, European men will see job opportunities arise in their field of predilection. In addition to all of this, there are no gender references or proposals in the relevant EU documents. The impact of digitalization on gender issues is also absent from the Gender Equality Strategy 2020-2025.

WOMEN IN TECH: AN OLD DIGITAL TREND

Women facing inequalities in the digital transition process is nothing new. Already in 2017, the OECD underlined the need for policy-makers to improve women's labour market prospects in a future digital world. According to the Women in Digital Scoreboard (WID), a monitor of women's participation in the digital economy and society, women are still less likely to have specialist digital skills and work in the field as only 18% of ICT specialists in the EU are women. Consequently, women are far behind men concerning digital skills, with a gap of 7.7% in 2019.

Women's lack of digital skills is not the only gender issue facing society as a result of digitalization. As it became evident with remote working, women find it difficult to have a fair work-life balance. While some might argue that a "digitalized workspace" generates more flexibility in the management of our time, men end up being the ones dedicating it to work, training and life-long learning, while women are weighting most of the burden of the household activities and childcare.

With regard to ICT and STEM education and work, despite the efforts to promote female representation, they are still lagging behind. According to Eurostat, in 2016, only one in six ICT students were women. A similar pattern can be found in the ICT labour market. Concerning gender representation in science and engineering, in 2019, Eurostat registered that women constituted 41% of the total workforce in the sector.

WHY DOES IT MATTER?

A gender-inclusive recovery has proven beneficial for Europe. In fact, the European Institute for Gender Equality already demonstrated that an effective, comprehensive gender equality strategy would result in macroeconomic gains for Europe. On the one hand, Europe faces an ICT and STEM-related skill shortage. On the other hand, improvements in gender equality in education and in the labour market are expected to lead to EU employment growth by a rate of 2.1 to 3.5 percentage points by 2050. Yet, gender equality also has proven beneficial for the private sector, leading to higher-than-average financial returns and consisting of an "untapped pool of talent".

Throughout Europe, women have different levels of knowledge of technology: the best performing countries are Finland, Sweden and Denmark and the worst performing countries Bulgaria, Romania and Greece. This is an additional indicator that a European level gender-strategy towards inclusive digitalization is necessary.

Nevertheless, in March 2021, the EU launched the "Digital Compass", which comprises four main points that should guideline the EU's vision for the next decade. One of them intends to achieve a digitally skilled population and highly skilled digital professionals. Following this goal, the EU launched the Digital Education Action Plan 2021-2027. Even though it doesn't have a dedicated section for girls and young women, it intends to ensure that they are equally represented in digital studies and careers.

Some other proposals to overcome this digital divide pass by lifelong learning programs, such as mentorships and traineeships for young Women in ICT and STEM. There is also an increased need for women to have such a fulfilling work-life balance. This requires a generational re-education of gender roles to inspire more women to take leadership positions, especially in Big Tech companies. As for policy-making, there is clearly a need for European instruments that define the inclusion of women in the digital transition.

BEATRIZ DUARTE
MA1 POLITICAL SCIENCES

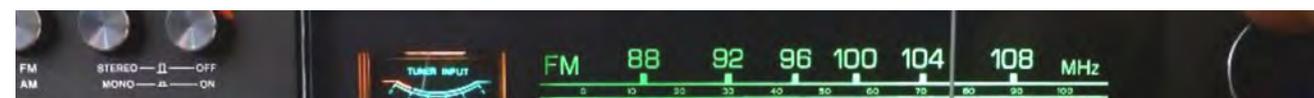


CAPSULES RADIO



Chaque semaine,
retrouvez une de nos capsules sur BXFM -
BRUSSELS THE SOUND OF EUROPE dans la
chronique **L'Europe des Projets**

RETROUVEZ LA PAGE SOUNDCLOUD DE BXFM!



THE EU REACHES A CLIMATE LAW

... but getting to 2050 requires a deep acceleration of the green transition, perhaps more than we can conceive.



After more than a year of negotiation, the Council of the EU and the European Parliament came to an agreement on the EU Climate Law on April 21. In its essence, the Law legally binds all Member States to reduce carbon emissions at the European level. The Law sets an end goal of net zero emissions by 2050.

The result of heated negotiations and many contentions between member states and the EU Parliament, the agreement includes a target of “at least 55%” carbon emissions reduction by 2030. The intermediary target being slightly higher than the Commission’s initial proposal, it remains less than the Parliament’s 60% target and the scientific community’s advice of a 65% reduction.

Although an essential agreement for the EU, climate activists were deeply disappointed in the target, pointing that 55% is not nearly enough to respect the Paris Agreement of keeping global warming below 1.5 degree Celsius. Youth activists who had demonstrated for months pre-covid demanded politicians listen to the science. With the most influential voice, Greta Thunberg called the deal a “surrender” in the face of the climate change emergency.

Nonetheless, the Climate Law is quite ambitious considering the current pace at which the European Union has been decarbonising, which initially aimed for a 40% reduction by 2030. Frans Timmermans, the Commissioner in charge of the European Green Deal, was highly sceptical of a higher target than 55%, saying it would be “bloody difficult” and would require the “sacrifice” of many

different sectors. Thus, presenting the final deal as a sensible compromise which considers actors’ different positions in the Union.

Besides, the Climate Law is not a blueprint for how Member States will reach climate neutrality by 2050 - it is rather a framework. The European Union’s strategy to implement greener policies will be presented in July 2021, unveiling its “Fit for 55” package. The legislative bundle will gather revised energy and climate directives, such as the Emissions Trading System, the energy tax, or the directive regarding land use, that aims to put the Union on track for 2050.

The publication of the final product is highly anticipated, as Directives should impose much more ambitious targets for Member States and include sectors thus far left out of such Directives. Indeed, getting to 2050 requires an essential overhaul of the EU’s current policies. Yet, the level of ambition of the revised directives has been the cause of discussions and concerns as the Commission has a poor habit of continuing business as usual. For instance, the revision of the Common Agricultural Policy was considered weak in terms of European climate action and the Green Deal. Regarding the “Fit for 55” Package, the revision of environmental and energy directives needs to be significantly more ambitious if we want to make 2050 more than a utopian dream.

ADDRESSING THE ENERGY TRANSITION

Reforming the energy sector is unsurprisingly the primary contender in reaching climate neutrality. At the European level, energy is the biggest culprit of carbon emissions, responsi-

ble for as far as 80% of emissions at the national level of a coal-dependent country like Poland. However, transforming the energy economy of a country is challenging in terms of ensuring energy security and affordability, which cannot be achieved overnight. For instance, Germany has been undergoing an energy transition, named the *Energiewende*, since 2010 and only plans to phase out coal by 2038.

The International Energy Agency (IEA), the global energy watchdog, released a report presenting the world's first roadmap to decarbonising the energy sector globally, emphasising the role of renewable energy. Although theoretically feasible, the IEA warns the pathway to net-zero emissions by 2050 is narrow, and the plan is immensely ambitious. For instance, it requires three times more annual investment in renewables, which the IEA illustrates as having to install "the world's largest solar park roughly every day".

In its model, the IEA includes only existing technologies and argue the next decade should focus on deploying the electric grid with these clean technologies while phasing out fossil fuels. Wind, solar and hydro energy are the most obvious choice for clean alternatives. For countries where renewables sources are less reliable, the IEA supports nuclear as a foundation for the electrification of energy economies.

In 2020, renewables became for the first time the prominent source of energy, making up 38% of Europe's electricity against 37% for fossil-fired engines. Despite the good news, the current pace is too slow to reach the 2030 target, with not enough Europe-

an countries moving onto renewables fast enough. In the EU, only Denmark produces more than half of its electricity with wind and solar, accounting for 62% of its electricity. Ireland and Germany hold second and third place, producing respectively around 30%.

Yet, transitioning from one power source to another will not be sufficient to sustain energy security and affordability. Therefore, the European Commission promotes the principle of "energy efficiency first", as the simplest way to reduce both carbon emissions and energy demand. However, the principle is still lagging far behind in the European Union. For instance, 90% of the building stock is energetically inefficient, though only 1% of buildings undergo energy efficiency renovation per year. The Commission's response to the problem comes in the form of a "Renovation Wave Strategy" aiming at doubling renovation rates yearly as part of Member States' recovery plan.

BUILDING A CONSENSUS

Achieving the green transition will not be possible without governments imposing some constraints on industries, corporations, but also on individuals. Indeed, building a public consensus on climate action is immensely important as adhering to the Climate Law will require a significant change of our habits.

When Ursula Von der Leyen announced her European Green Deal, she reiterated the notion that the green transition must be fair and inclusive. The Green Deal's communication reads, "*game-changing policies only work if citizens are fully involved in designing them. People are concerned about jobs,*

heating their homes, and making ends meet..."

That notion becomes even more important when governments must implement environmental policies. Poorly designed policies that ignore the needs of its citizens creates dissent instead of support, as we experienced during the Gilet Jaunes movement. Steering climate action while excluding a part of the population is vowed to fail and slow down a transition that needs speeding up.

However, this time around, circumstances have changed. On the one hand, the recovery plan negotiated over the summer, unlocking a large sum of European funds, have emphasised the green transition as a central element for countries' energy and climate plans. On the other, the pandemic has also accelerated habits change.

For instance, lockdowns have had a positive impact on urban mobility, whereas more habitant opted for soft mobility, such as walking or cycling. Like Paris or Brussels, major European cities increased bicycle lanes as a direct response to the health crisis. Post-pandemic, the objective is to keep these trends going up instead of going back to old habits.

MOVING GLOBALLY

For obvious reasons, climate change mitigation measures fall short if limited to national borders. So far, international environmental regimes have been widely ineffective in fighting climate change, with carbon emissions still on the rise. Nonetheless, the world's largest emitters are pledging to take serious actions against climate change. On its first day, Joe Biden re-

joined the US to the Paris Agreement, reaffirming its commitment to net-zero emissions. China also pledged to cut carbon emissions by 2060, rolling out an enormous \$27.5 billion plan. At last, Boris Johnson announced the UK would be cutting 78% of their carbon emissions by 2030, making the former EU member the most ambitious country. In turn, this creates a shift in international dynamics, whereas influential countries are setting the tone for the near future of trade policies.

Thus, the European Union setting an ambitious target for itself also sends a strong message to its neighbours and trading partners. Indeed, it motivates more countries outside the EU's borders to make ambitious pledges for reducing carbon emissions, creating level-playing fields, whereby countries taking part in the green transition will have greater economic gains.

Ultimately, the success of upcoming climate actions boils down to political leadership. Climate policies are only as efficient as their results. Though, failing to implement them properly would have dire consequences on climate change. Turning the goals of the Climate Law into reality requires a profound shift in European infrastructure, politics and habits. Without rapid decisive actions, fighting climate change becomes harder the longer we wait. From the energy sector to mobility, passing by many different facets of our lives, our habits are about to evolve in the coming decade. Indeed, ten years is a short timeframe, but not an impossible one.

KRISTIN HEIDEBROEK
MA2 EUROPEAN STUDIES

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

LA PARTICIPATION DES CITOYENS À L'EXERCICE DÉMOCRATIQUE

La Conférence sur l'Avenir de l'Europe s'ouvre et déclare comme intention de joindre les citoyens à l'exercice démocratique. L'intérêt est d'ouvrir le débat européen, répondre au recul démocratique qui a souvent été relevé et commenté et intégrer les citoyens dans le cadrage des décisions européennes. Comment amener un débat à travers les Etats membres et créer la discussion au sein de l'Europe ? Différents instruments et outils technologiques émergent dans cette course à la démocratie. Nous allons essayer de comprendre comment les animateurs de cette consultation citoyenne s'inspirent des expériences passées pour les adapter aux capacités actuelles.

UNE 'POLITISATION' DES AFFAIRES EUROPÉENNES

La Conférence sur l'Avenir de l'Europe fait incontestablement partie de la réponse de la Présidente de la Commission Européenne, Ursula Von der Leyen, dans son programme pour l'Europe. Portée par la participation de près de 50% des citoyens européens aux dernières élections européennes de 2019, la 'sphère bruxelloise' interprète ces résultats comme une volonté des citoyens européens de prendre davantage part à la définition des politiques publiques. Ainsi, les institutions montrent une volonté d'améliorer la participation des citoyens à l'exercice démocratique européen. Le constat d'une politisation des politiques européennes est largement partagé tant au niveau des décideurs européens que du monde académique*. Ils constatent au sein de l'Union européenne une dissonance accrue entre les décisions politiques et les groupes de contestation qui s'organisent face à celles-ci. En parallèle, on observe une mise en cause plus vive du système-même dans lequel s'inscrivent ces décisions politiques. Sans entrer dans une analyse détaillée, il faut

comprendre ici que les décideurs européens doivent plus que jamais rendre compte de leurs décisions et répondre aux critiques citoyennes en démystifiant la technicité de certains débats.

REPRÉSENTATION ET PARTICIPATION

Comme le relève Gaëtane Ricard-Nihoul, cheffe d'unité adjointe "dialogue citoyens" à la Commission Européenne, dans un policy paper pour le compte de l'Institut Jacques Delors : « L'emploi du terme 'participation' à cette échelle honore et oblige les Européens. Il nous honore car l'Union européenne pourrait être le premier espace politique transnational à réinventer la pratique démocratique, en conjuguant représentation et participation d'une façon à la fois innovante et engageante. Il nous oblige car il implique de ne pas s'arrêter au milieu du gué et de prendre au sérieux les signaux faibles de nos démocraties actuelles. »

En ce sens, la Conférence sur l'Avenir de l'Europe peut enrichir le dialogue entre représentants et représentés, poussée par une transition numérique qui apporte toujours plus d'accessibilité aux affaires européennes. Il



convient de noter que l'Union européenne n'en est pas à sa première réforme des Traités. Du Traité de Maastricht (1992) au Traité de Lisbonne (2009) en passant par l'impossible ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe (2004), la volonté a toujours été d'améliorer la représentation du citoyen à l'échelle supranationale et de réconcilier le citoyen avec le projet européen. Comme le fait justement remarquer le Professeur Alberto Alemanno lors de son intervention à la

High-level Interdisciplinary Conference on the Future of Europe organisée par le Collège d'Europe, les questions se ressemblent mais le contexte diffère. Les attentes des citoyens vis-à-vis de l'Europe ont largement évolué sur le plan normatif, mais la difficulté première reste de rendre les institutions plus sensibles aux préférences locales au sein de l'Union. L'exemple qu'il donne pour corroborer son analyse est le rôle joué par l'Union européenne dans la crise sanitaire et économique que nous

connaissons aujourd'hui. Nombre de citoyens européens se retournent vers l'UE et attendent une action conjointe ; ce qui marque les limites de l'État-nation mais également les limites de la coopération entre les États membres.

REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION

Sans s'attarder sur le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, nous allons explorer les différents instruments pensés pour le débat et l'agrégation des opinions des citoyens aux quatre coins de la communauté européenne.

En premier lieu, dans la boîte à outils de la démocratie européenne, nous devons marquer la distinction entre les dialogues citoyens et les consultations européennes des citoyens. Les dialogues citoyens, à l'initiative de l'ancienne vice-présidente de la Commission en charge de la Justice, des Droits fondamentaux et de la citoyenneté Viviane Reding et largement soutenus par les Commissions suivantes, sont des événements locaux organisés conjointement par la Commission européenne et ses différents représentants dans les États membres. Ils s'organisent sous forme de questions-réponses entre des commissaires européens en déplacement dans la région et des citoyens intéressés par le thème de la discussion. Les dialogues avec les citoyens sont des séances de discussions qui peuvent prendre des formes très différentes selon la qualité des intervenants et les tournures que peuvent prendre la discussion. Ils ont également su s'adapter aux restrictions sanitaires en proposant un format de discussion en ligne, ce qui ouvre par ailleurs la possibilité aux échanges transnationaux. Bien qu'ils offrent une opportunité d'échang-

er et d'émettre des propositions concrètes, les dialogues citoyens ne constituent pas un instrument d'influence direct des politiques mises en place par les commissaires. Les dialogues citoyens sont donc avant tout un outil de communication qui ne cherche pas à engager les participants dans les choix d'orientation politique européens mais cherche plutôt à ouvrir une voie de réconciliation entre les européens et la défiance envers les institutions.

REPRÉSENTATION ET CONSULTATION

Les consultations européennes des citoyens (CEC), et plus particulièrement les CEC de 2009 auxquelles la participation citoyenne fut notable, montrent quant à elles la complexité et les obstacles auxquels doit faire face un exercice participatif qui se veut à la fois "visible, inclusif et délibératif" comme le fait apparaître Raphaël Kies dans un ouvrage sur le potentiel des consultations citoyennes. Construite autour de la question : « Que peut faire l'UE pour façonner notre futur économique et social dans un monde globalisé ? », les chercheurs ont réalisé une analyse pragmatique de l'élaboration des CEC 2009 structurée selon différentes phases. Dès lors, les consultations commençaient par une première phase en ligne, via une page web dédiée aux CEC et ouverte aux propositions de tout citoyen européen. Cette phase a notamment permis d'accroître la visibilité et l'inclusion d'un plus grand nombre de participants. La deuxième phase s'organisait autour de deux jours de consultation dans les 27 pays membres pour agréger et synthétiser les propositions afin de mieux les représenter et les partager dans une 'atmosphère européenne'. Pour terminer, une liste synthétique et thématique

des 10 recommandations les plus votées par les participants à la consultation citoyenne était dressée et présentée lors d'un Sommet Européen, qui guiderait les thèmes des futures discussions dans la relation des représentants avec les citoyens européens.

Leur analyse de l'élaboration des CEC 2009 fait ressortir les difficultés pratiques d'un tel exercice, notamment celle de l'agrégation des volontés de publics multiples. La perte de pluralité, à travers une sélection limitée de propositions, et la perte de diversité, du fait de la participation d'un public nécessairement intéressé par les affaires européennes, déterminent la faible portée de ces propositions et la nécessité de restreindre résolument le sujet de la consultation.

Un mécanisme tel que les CEC a certainement exigé une coopération interinstitutionnelle plus importante. Ces consultations à l'échelle européenne constituent les fondements de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, en impliquant notamment les trois institutions centrales dans l'organisation de ce moment européen. D'une autre manière, les CEC ont également constitué un terrain propice à la coopération et la coordination entre États membres des efforts sur la participation citoyenne qui s'est concrétisée en 2018, sur une proposition du président français Emmanuel Macron soutenue par la commission Juncker. La réalisation d'un rapport de ces consultations pour le Conseil de l'UE a permis de consacrer un système de reporting au sein des États membres ainsi qu'une coordination au niveau supranational, comme le relève dans son policy paper Gaëtane Ri-

card-Nihoul. On peut noter que l'exercice a connu certaines réticences, notamment de la part de la Hongrie et a manqué d'influence du fait de son approche trop vaste et peu ciblée.

REPRÉSENTATION ET INITIATIVE

Au niveau de la Commission, les Initiatives Citoyennes Européennes ont également été un formidable outil pour transposer les demandes émanant de la société civile dans l'agenda politique européen. Là où la machine s'enraye, c'est au niveau des résultats. Les campagnes lancées par les défenseurs d'une initiative citoyenne européenne doivent, sur une période d'un an, récolter plus d'un million de signatures dans un minimum de 7 pays membres validant au moins 750 fois le nombre de députés dudit pays présents au Parlement européen. Si une initiative remplit ces conditions, la Commission en tant qu'institution ayant le quasi-monopole pour la proposition d'amendements des Traités se donne alors trois mois pour étudier le dossier et le projet de financement.

Il est enrichissant de se préoccuper de l'avancée des différentes initiatives en cours autant que des initiatives passées pour se rendre compte du peu d'influence qu'ont les ICE sur les propositions d'amendements votées au niveau européen. La première raison qui pousse la Commission à renvoyer les quelques initiatives supportées par plus d'un million de citoyens européens est essentiellement le manque de compétences en la matière. On notera toutefois que l'ouverture du débat au niveau des institutions permet de faire bouger les lignes entre les différentes parties prenantes au débat et l'adaptation du dis-

cours public sur des sujets chers aux citoyens.

Comme le notent les chercheurs Alvaro Oleart et Luis Bouza García : « il y a beaucoup à apprendre des succès et des échecs des ICE. La Conférence sur l'Avenir de l'Europe ne peut pas être un énième exercice de la bulle Bruxelloise dans lequel les acteurs traditionnels se parlent entre eux ». Il faut comprendre ici que faire participer le citoyen aux décisions politiques est souhaitable et souhaité, si toutefois la possibilité d'influencer le débat s'ouvre aux citoyens européens. Sans pour autant devoir user de moyens significatifs pour se faire une place parmi les lobbies en orbite autour de la place Schuman, ces premiers avancent que les mécanismes censés accroître la participation aux affaires européennes doivent créer un lien avec les acteurs nationaux concernés pour renforcer le rôle de la scène européenne comme cadre des discussions. C'est dans cette logique que les discussions relatives à la participation citoyenne doivent s'appuyer sur la transition numérique et la défendre.

PARTICIPATION CITOYENNE NUMÉRIQUE

Comme le fait remarquer la professeure Kalypso Nicolaïdis ; autant que le droit de vote pour tous l'a été en son temps, assurer un accès égal à la participation pour tous les citoyens est une nécessité. L'exercice est d'autant plus difficile qu'il oblige les institutions conjointes à respecter leurs engagements et à amener toujours plus de

transparence. Il est d'autant plus ponctué par la dimension domestique que les sujets controversés dans un pays membre seront exacerbés et médiatisés sans pour autant s'assurer une place centrale au sein du débat au niveau européen. Les sujets les plus 'technocratiques', comme on aime les qualifier, resteront en marge du débat et seront défavorisés par rapport à des organisations aux intérêts plus organisés dont le message est plus répandu et perceptible par les citoyens participant à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.

De nouveaux outils numériques pourront dans un futur proche proposer une meilleure agrégation, plus neutre et transparente, des volontés citoyennes. Ils ne pourront toutefois pas remplacer la participation ou décharger les représentants politiques de leur mandat. Un élément substantiel qui peut se mettre en place dès aujourd'hui, et le directeur du CitizenLab Wietse Van Ransbeeck en parle très bien, est la mise en place d'outils numériques dans le 'hors ligne'. Des débats citoyens assistés d'outils tels que le vote ou l'exploration en ligne par exemple permettent d'ouvrir un espace de délibération et une approche facilitée pour l'appréhension collective et la compréhension des enjeux derrière les questions examinées.

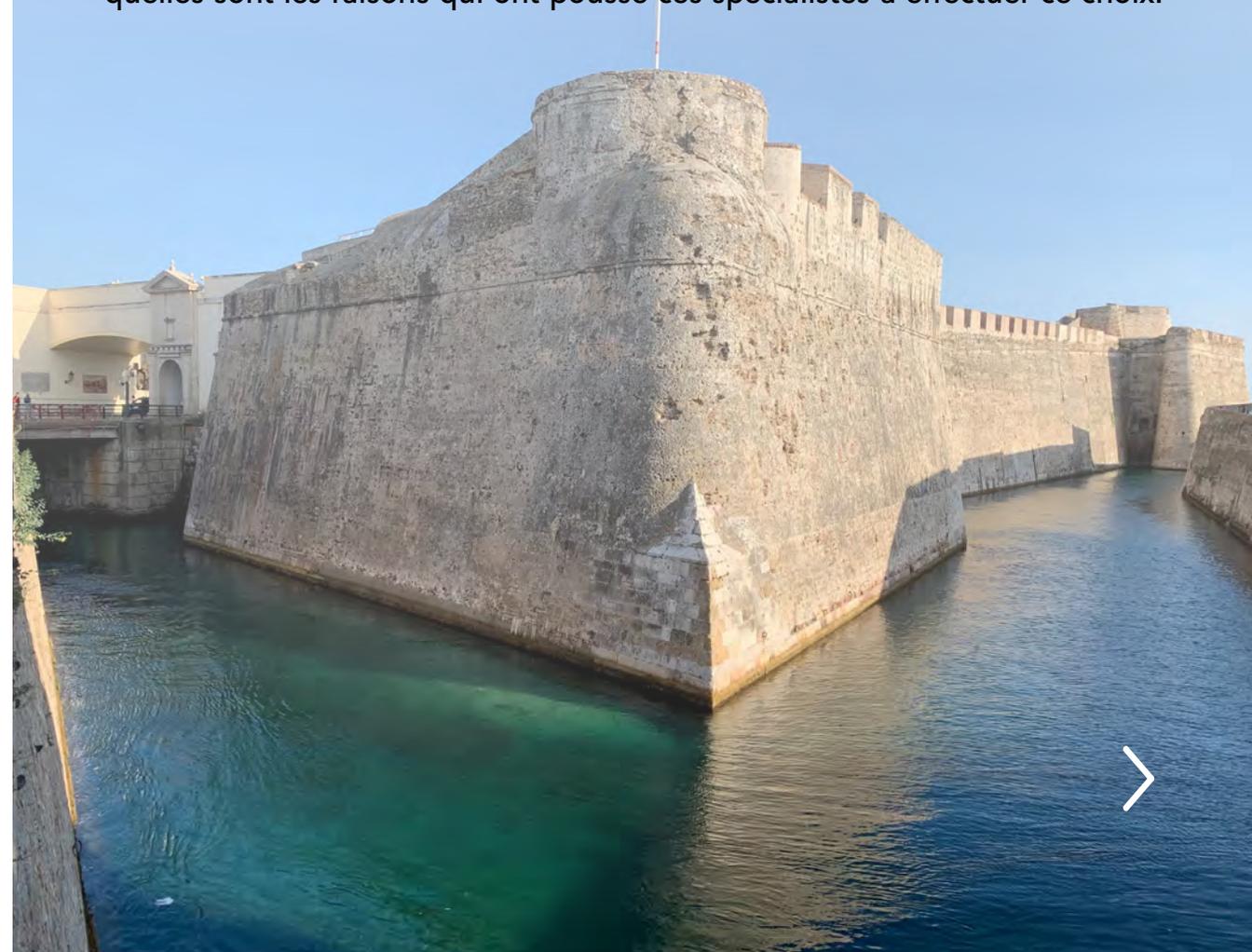
ARNAUD DE MEYER
MA1 ÉTUDES EUROPÉENNES

**Pour aller plus loin sur la question de la politisation des décisions européennes et découvrir une analyse de la diffusion des protestations à partir des acteurs de ces mouvements sociaux, je vous conseille les ouvrages récents et complémentaires de Alvaro Oleart (2021), Framing TTIP in the European Public Spheres. Towards an Empowering Dissensus for EU Integration et Julia Rone (2021), Contesting Austerity and Free Trade in the EU. Protest Diffusion in Complex Media and Political Arenas.*

L'ARRÊT N.D. ET N.T. C. ESPAGNE

... élu pire jugement de la Cour européenne des droits de l'homme pour l'année 2020

En raison de la crise humanitaire et de l'afflux de migrants auquel l'UE est confrontée, des murs et des barbelés ont été érigés par certains États membres possédant des frontières extérieures à l'UE afin d'empêcher les demandeurs d'asile d'atteindre leur territoire et d'éviter d'être tenus d'examiner leur demande. La construction de telles barrières pose question quant au respect du principe de non-refoulement. Par ces agissements les États bloquent délibérément l'accès au territoire de tous les migrants quels que soient les motifs qui les ont poussés à se déplacer. La conséquence directe de ces installations est l'impossibilité pour le migrant cherchant une protection d'atteindre le territoire et par conséquent de demander l'asile. Récemment la Cour européenne des droits de l'homme a été amenée à se prononcer sur l'établissement de telles barrières physiques dans l'affaire N.D. et N.T. c. Espagne. Cet arrêt a été élu par le Strasbourg Observer comme le pire arrêt de l'année 2020. Cet article a pour but de comprendre quelles sont les raisons qui ont poussé ces spécialistes à effectuer ce choix.



PRÉSENTATION DE L'ARRÊT N.D. ET N.T.C. ESPAGNE

Des migrants originaires d'Afrique de l'Ouest ont tenté d'accéder au territoire espagnol en escaladant la clôture érigée à la frontière de l'enclave de Melilla. Le premier renvoi a eu lieu en l'absence totale d'une quelconque identification. La Chambre a, dans un arrêt du 3 octobre 2017, condamné l'Espagne pour violation de l'article 4 du protocole 4 de la CEDH consacrant l'interdiction des expulsions collectives en raison de l'absence de toute procédure d'identification des migrants préalablement à leur expulsion et rendant par la même occasion impossible l'établissement éventuel de la qualité de réfugié. De cette façon, la chambre affirme la nécessité de procéder à un examen

individuel de la situation de chaque migrant ainsi que l'obligation de respecter le principe de non-refoulement qui s'oppose à un renvoi automatique des migrants présents à la frontière.

Cet arrêt a cependant été annulé par la Grande Chambre qui estime que les requérants avaient la possibilité de se rendre aux postes frontières aux fins de l'introduction d'une demande d'asile ou à l'ambassade d'Espagne située dans leur pays afin de demander un visa humanitaire. Elle ajoute en outre que « ce sont les requérants qui se sont eux-mêmes mis en danger en participant à l'assaut donné aux clôtures frontalières à Melilla (...) en profitant de l'effet de masse et en recourant à la force ». En raison du comportement fautif des requérants et de l'existence de voies légales d'accès au territoire, la Grande Chambre annule le jugement et conclut à l'absence de violation de l'article 4 protocole 4 de la CEDH. En utilisant le critère de l'accès à la protection des droits garantis par la Convention, la Cour par cet arrêt semble accepter certaines pratiques de push-back. Une distinction entre respect du principe de non-refoulement et interdiction des expulsions collectives est opérée. En effet, selon la Cour, si l'interdiction des expulsions collectives bénéficie à tout étranger, le principe de non-refoulement ne bénéficie qu'à l'étranger risquant de subir des peines ou traitements inhumains ou dégradants contraires à l'article 3 de la CEDH. L'examen exigé par l'article 4 du protocole 4 est plus superficiel que celui qui doit être mené en cas de risque de violation de l'article 3 CEDH. Afin que ces

pratiques puissent être acceptées, il faut néanmoins que l'État ait mis en place des voies légales effective d'accès à son territoire.

ANALYSE CRITIQUE

Le raisonnement de la Cour européenne des droits de l'homme adopté dans l'arrêt N.D. et N.T. est critiquable à plusieurs égards et conduit la Cour à opérer certaines "contorsions".

Premièrement, l'interdiction des expulsions collectives étant vue comme « passerelle » vers le principe de non-refoulement, il paraît peu cohérent de déduire du premier une garantie inférieure au second. Considérer un droit permettant d'accéder à un autre droit comme moins important que le droit auquel il permet d'avoir accès revient in fine à amoindrir les garanties qui découlent de cet autre droit. Le paradoxe réside dans l'interprétation de la Cour selon laquelle l'absence de tout examen individuel n'entraîne une violation de la convention qu'en présence d'un risque de violation de l'article 3. Or un tel examen individuel est nécessaire afin d'évaluer s'il existe ou non un risque de violation de l'article 3 de la CEDH en cas de renvoi. Par conséquent, tout renvoi immédiat devrait être considéré comme contraire au principe de non-refoulement.

Deuxièmement, la Cour estime nécessaire en cas d'expulsion immédiate et afin de conclure à l'absence de violation de la Convention que les États mettent en place des voies légales « réellement et effectivement accessibles » et que les migrants n'aient pas utilisé ces voies mises à leur disposition. Il s'agit dès lors plus d'une obligation positive, en ce sens la Cour s'éloigne de son interprétation originelle qui se

limite à une obligation négative de « ne pas renvoyer vers des traitements inhumains ou dégradants ». Il s'agit donc là d'une interprétation novatrice qui enjoint la Cour à être prudente. Le contrôle exercé quant à l'effectivité des voies légales d'accès mises en place par les États membres est très marginal. Cela a été vivement critiqué, notamment par les ONG. D'un point de vue factuel, les requérants n'ont pas eu la possibilité de se tourner vers des voies légales d'accès effectives. En outre, s'il avait été possible de demander un visa à l'ambassade ou de franchir la frontière aux postes existants, pourquoi les migrants auraient-ils préféré escalader dangereusement une clôture ?

Pour toutes ces raisons, la Cour aurait dû conclure à une violation de l'article 4 du protocole n°4. L'interdiction des expulsions collectives et la protection contre le refoulement n'ont pas été respectées. En outre, il peut être considéré que cette pratique porte atteinte à l'effectivité du droit d'asile qui peut être demandé à la frontière. Ce cas n'est malheureusement pas isolé, des push-back ont également été constatés par des organisations internationales en Pologne, en Bulgarie, en Slovénie, en Italie, en Autriche et en Grèce. Et là sans qu'il n'ait été fait usage de la violence ni que le risque d'atteinte à l'article 3 n'ait été analysé.



« SI ON VEUT FAIRE BOUGER LES LIGNES,
IL FAUT GAGNER LA BATAILLE DES IDÉES »

LA LUTTE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN PIERRE LARROUTOU

En Novembre 2020, au cœur de la deuxième vague de la pandémie, bon nombre d'entre vous ont sans doute entendu parler de ce député européen qui, depuis son bureau du Parlement à Bruxelles, a entamé une grève de la faim. Son but: raisonner les instances européennes pour enfin adopter une taxe sur les transactions financières (TTF), pouvant rapporter plus de 60 milliards d'euros chaque année. Cet homme politique, rapporteur général du budget pour le Parlement européen (PE), se nomme Pierre Larrourou. L'équipe de Eyes on Europe a eu la chance de le rencontrer, l'occasion pour nous de revenir sur l'origine de son combat pour la TTF, et les enjeux sociaux et climatiques qui nous poussent aujourd'hui à aller chercher l'argent là où il se trouve.



Alors que l'espace médiatique européen était noyé dans la deuxième vague du Covid-19, un homme politique, Pierre Larrourou, a replacé le sujet d'une taxe sur les transactions financières au sommet de l'agenda européen en entamant une grève de la faim. Maintenant que son action de jeûne est terminée, mais que le temps presse pour adopter cette TTF, Pierre et son équipe ont eu la gentillesse de se libérer pour nous accorder un entretien.

UNE TAXE SUR LA SPÉCULATION FINANCIÈRE : KESAKO ?

La taxe sur la spéculation financière n'est pas une idée novatrice. Depuis 2011, une proposition de directive élaborée par la commission Barroso, ainsi qu'une étude d'impact de plusieurs centaines de pages, attendent patiemment d'être ressorties des placards. Et lorsqu'en 2012, Pierre participe à la création du collectif Roosevelt 2012, la taxe sur la spéculation fait déjà partie des 15 propo-

sitions qu'ils formulent. « On avait proposé 15 solutions, à adopter de manière rapide, radicale et pragmatique, selon la même logique que Roosevelt, lorsqu'il arrive au pouvoir après la crise de 29. Roosevelt remet le pays en marche avec 15 réformes qu'il fait passer en 3 mois, et ça marche, globalement. Réforme des banques, impôt fédéral sur les sociétés, ... Il a ainsi sauvé la démocratie, la cohésion sociale aux USA, et tout cela au moment où l'Europe allait vers la barbarie »

A l'époque, le slogan du collectif Roosevelt 2012 était de dire qu'il fallait "1000 milliards pour le climat", qu'on mobiliserait au travers d'une banque pour le climat. Aujourd'hui, le pragmatisme de Pierre est toujours le même, mais il souligne qu'il ne faut pas uniquement se contenter d'une banque pour le climat. Selon lui, il faut également débloquer des ressources propres. « Dans le rapport qui a été voté par le Parlement Européen (PE), on dit qu'il faut des subsides ! Si on veut rendre obligatoire l'isolation des maisons, si on veut accélérer, aider tous les agriculteurs d'Europe à changer leurs pratiques, si on veut faire des transports en commun partout, il faut du fric. Et dans le rapport qu'on a voté à 68% des députés, toute tendance confondue, sauf l'extrême droite, on dit qu'il y a 5 solutions. » Parmi ces mesures, on retrouve notamment la taxe plastique, la taxe carbone aux frontières, ou encore un impôt sur les sociétés qui permettrait de lutter contre le tourisme fiscal des entreprises au sein de l'Union Européenne.

Mais actuellement, c'est la loi sur les transactions financières qui est prête techniquement, et qui semble être la solution la plus juste et la plus efficace. Selon Pierre, « c'est un principe de justice sociale : nous tous, on fait des courses. Même

les gens qui vivent dans la rue doivent payer 5,5% de TVA pour juste acheter de quoi manger pour le soir. Même les gens les plus pauvres doivent payer 5,5% de TVA pour participer au financement des services publics. Pourquoi est-ce donc 5,5% pour tout le monde et 0,0% sur les marchés financiers ? ». Et le député européen d'ajouter : « C'est absurde et obscène de dire qu'il n'y a pas d'argent pour le climat, les hôpitaux, les chercheurs etc. alors que les marchés financiers n'ont jamais été aussi élevés. Aujourd'hui, ils sont à plus du double par rapport à la dernière fois où il y a eu une crise...et on refuse de les taxer à juste 0,1% ! »

LE CALENDRIER DE LA TTF

Outre sa première victoire obtenue au PE, qui a vu le rapport sur les fonds propres adopté par une large majorité de députés, Pierre a reçu des signaux positifs venant de la Commission européenne, notamment en ce qui concerne la règle de l'unanimité liée aux Traités. « Le Parlement européen a obtenu qu'on reparte avec une coopération renforcée, donc il n'y a pas besoin de l'unanimité, c'est très important de l'expliquer. Il y a pleins de gens qui nous disent que l'Europe c'est foutu, que de toute façon il faut sortir des traités, que c'est indémerdable à cause de l'unanimité. Et c'est vrai qu'il y a des domaines qui sont à l'unanimité, c'est un vrai problème. Mais là, on a obtenu en décembre que la Commission européenne mette noir sur blanc que non, qu'on peut déjà avancer avec quelques pays, ce qu'on appelle une coopération renforcée, il suffit qu'il y ait 9 pays. » Pierre souligne donc ici que l'on peut déjà faire de nombreuses choses au niveau européen, sans pour autant devoir mettre tout le monde d'accord. Cela s'est déjà vu par le passé. Si on prend l'espace Schengen par exemple, il s'agit d'un projet qui a com-



mencé avec cinq pays, pour ensuite passer à 8 l'année d'après, et compter 26 parties prenantes aujourd'hui. C'est également ce qu'il s'est passé avec la monnaie unique, un outil qui n'a pas attendu que les 27 trouvent un terrain d'entente. *« C'est donc une grosse blague que de dire que toutes les questions sont à l'unanimité ».*

Avec le Portugal qui occupe actuellement le siège de la présidence tournante du Conseil de l'UE, le Premier Ministre Antonio Costa a relancé la négociation et s'est déclaré favorable à trouver un accord sur la TTF. Les États membres et les députés européens doivent donc profiter de la fenêtre d'ouverture sociale qui s'offre à eux jusqu'au 30 juin, à l'issue de laquelle la présidence portugaise devra passer le flambeau à la Slovaquie. Passé cette date, Pierre considère que les négociations se compliqueraient. *« Si on n'y arrive pas avant le 30 juin, c'est le Premier Ministre Slovaque qui va prendre la suite, et le Slovaque est sans doute quelqu'un de très sympathique, mais c'est lui qui avait applaudi Donald Trump pour sa victoire le 4 novembre. Donc un gars qui applaudit la victoire de Trump le 4 novembre, il n'est peut-être pas exactement sur l'idée de taxer la spéculation ».*

Dans cette course contre la montre, plusieurs pays dont la Belgique, le Danemark ou encore la Pologne ont fait un pas en avant en reconnaissant le besoin de trouver de l'argent pour le climat. Mais Pierre s'attriste en reconnaissant que c'est surtout la France qui continue à bloquer sur la directive TTF. *« Que ce soit sous François Hollande ou Emmanuel Macron, le lobby bancaire est très très fort en France, et très doué pour se faire entendre. Ils [les chefs d'États français, ndlr] se font spontanément*

les porte-paroles du lobby financier ». Il faudra donc continuer à être convaincant. D'une part, rappeler qu'il s'agit d'une mesure pragmatique, pouvant rapporter plus de 60 milliards d'euros à l'Union européenne chaque année. D'autre part, dénoncer les pratiques des banques et ceux qui continuent à défendre leurs intérêts dans l'arène européenne. Pierre l'affirme, *« le lobby bancaire est comme les vampires, il a peur de la lumière. Tant que la négociation se passe entre gens qui ont l'habitude de faire des trucs tout mou et que les citoyens ne sont pas au courant, on n'avance pas. Mais quand il y a des millions de citoyens qui sont au courant, peut-être que l'on peut foutre une pression ».*

AU-DELÀ DE LA TTF, SUR LA QUESTION DU CLIMAT, « IL FAUT GAGNER LA BATAILLE DES IDÉES »

Outre la lutte acharnée pour faire passer cette taxe de 0,1% sur la spéculation, Pierre attire notre attention sur le fait qu'il est indispensable de continuer à interpellier nos gouvernements et à agir pour gagner la bataille des idées. Pour lui, sur la question du climat, il faut prendre conscience qu'il y a lieu d'observer un effondrement climatique.

Selon plusieurs climatologues reconnus comme Jean Jouzel ou Hervé Le Treut, les chiffres que l'on a reçus en 2020 sur l'évolution du CO₂, liés aux feux de forêts, à la fonte des glaces ou au dégel du permafrost, ne sont pas bons : les émissions atteignent des niveaux que l'on ne pensait pas atteindre avant 2035 et le dérèglement climatique va beaucoup plus vite que ce que l'on avait anticipé. Pour Pierre, il est donc erroné de croire que la crise du coronavirus a permis de réduire nos émis-

sions carbonées. *« Le journal Le Soir a montré l'autre jour qu'en Belgique, comme en France ou en Allemagne, les émissions de CO₂ qui viennent de nos voitures, de nos usines ou de nos camions ont diminué de près de 8% l'an dernier. Mais c'est vrai uniquement pour le CO₂ qui vient de l'économie. Si l'on tient compte hélas des feux de forêts, les feux de forêts en 2020 ont été monstrueux et ont fait plus que compenser la baisse du CO₂ liée à la crise économique. On a l'impression que le monstre est en train d'échapper à ses créateurs. Même quand l'économie est à l'arrêt à cause du virus, on a tellement dérégulé le système que le CO₂ continue à avancer ».* Il est ainsi indispensable d'écouter l'avis des climatologues, et prendre conscience que si l'on ne fait rien, on va vers une catastrophe dans 20 ans. Le dérèglement climatique deviendra alors *« un toboggan qui va trop vite »*, pour reprendre l'expression de Pierre. Quand des instances mondiales comme la Banque Mondiale annoncent plus de 150.000 réfugiés climatiques dans le futur, ou que la FAO avance que les récoltes en Afrique et d'autres zones du monde seront drastiquement réduites par manque d'eau et une hausse des évaporations, et cela alors que la population va doubler, *« il ne faut pas être un génie pour comprendre la souffrance de millions d'hommes et de femmes ».*

Malgré la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons, Pierre veut néanmoins souligner qu'il n'est pas trop tard, et qu'il faut garder espoir dans ce bras de fer pour gagner la bataille des idées. *« On est justement dans ce moment où beaucoup de gens comprennent que c'est grave, mais ça n'est pas encore foutu, ça n'est pas encore foutu ! C'est pour ça que de façon non-violente et fraternelle, il faut foutre la pression*

sur nos dirigeants pour qu'ils passent à l'action. »

LE MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS : « IL FAUT FOUTRE LE BAZAR ET FAIRE LA RÉVOLUTION CONTRE LE MONDE DE LA FINANCE »

Durant notre entretien, Pierre est également revenu sur sa récente visite au Vatican, au cours de laquelle ses amis et lui ont eu l'occasion d'échanger avec le pape François. Que l'on soit croyant ou pas croyant, le député nous conseille de lire son dernier livre au sein duquel le pape dénonce sans retenue le monde de la finance. « *Le pape François nous a reçu et nous a dit qu'il fallait foutre le bazar et faire la révolution. Il a des mots incroyables sur le système économique, qu'il dit dominé par la finance et où la finance fout en l'air les salariés, la cohésion sociale et la planète. Il ne dit pas que c'est de la merde comme le dirait un adolescent, mais il dit que ce système économique est le « fumier du diable ».*

Ce message du pape, celui de descendre dans la rue pour dénoncer les actions du monde de la finance et des banques, le groupe Extinction Rebellion l'a bien compris. Il y a quelques semaines, Pierre les avait d'ailleurs rejoints devant la Banque de France à Paris, afin de dénoncer leurs agissements. « *Quand l'ami Nicolas Hulot était ministre, il espérait 7 milliards chaque année pour isoler les maisons, faire des transports en commun, un plan hydrogène, etc. Bruno Lemaire [le ministre de l'économie et des finances en France, ndlr] lui a dit qu'en demandant 7 milliards, il était beaucoup trop gourmand. Et là, l'étude qui est sortie, et les banques ne contestent pas ces chiffres, montre qu'il y a eu 290 milliards d'investissements en 1 an dans les énergies fossiles venant des banques*

françaises. C'est juste absolument scandaleux ».

Pourtant, face à ces dérives, les solutions existent. D'un côté, les institutions de régulation bancaire doivent jouer leur rôle. Comme le souligne Pierre, « *la Banque de France et la Banque Centrale Européenne (BCE) laissent faire, alors qu'elles ont un pouvoir de police, un pouvoir de régulation.* » De l'autre côté, on pourrait mettre en place une loi FATCA comme celle mise en place sous l'administration Obama pour lutter contre l'évasion fiscale aux USA. « *On demande qu'il y ait une loi FATCA-CLIMAT au niveau européen, qui dise qu'aucune banque ou assurance ne pourra travailler sur le territoire européen dans 5 ans, sauf si elle est totalement transparente sur ses activités, qu'elle stoppe les investissements fossiles et que l'argent qui allait vers les industries fossiles aille vers le climat ».*

LE MOT DE LA FIN : L'APPEL À LA JEUNESSE

Pour gagner la bataille des idées, modifier en profondeur les mondes prédateurs que sont ceux des banques et de la finance, et pousser nos mandataires publics à prendre conscience de l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face, Pierre nous dit que la jeunesse doit se faire entendre et porter haut et fort ses revendications. « *Ça fait vieux con de dire ça, mais je pense vraiment que votre génération a un rôle fondamental à jouer. On dit souvent dans l'histoire de nos pays que ce sont les jeunes qui sont dans la rue pour faire bouger les choses. C'est vrai pour le climat, mais c'est vrai plus globalement ».* Lors de notre entretien diffusé en live sur notre page Facebook « Eyes on Europe », il nous a d'ailleurs sollicité à se joindre à lui, afin de mener le combat ensemble. « *Si j'ai accepté votre*



invitation, c'est que je cherche des alliés. Pour le moment, c'est compliqué d'être dans la rue, c'est compliqué d'aller physiquement devant le Parlement et la Commission. Par contre, faire des vidéos, qui disent bien à quel point c'est possible et à quel point c'est scandaleux qu'on ne le fasse pas [de taxer la spéculation, ndlr], ça peut être utile ». Et pour nous convaincre que nos capsules vidéo peuvent provoquer des retombées et attirer l'attention de nos dirigeants, il n'hésite pas à reprendre l'exemple de sa vidéo qu'il avait diffusée massivement à l'époque pour présenter le projet d'une banque pour le climat. « *Quand on avait lancé l'idée de la banque du climat, beaucoup de gens rigolaient. Et puis j'ai fait une vidéo une fois où je parlais un peu moins vite et où j'étais un peu plus clair. Elle a fait 5,5 millions de vues et quand vous avez une vidéo*

qui fait 5,5 millions de vues, tout d'un coup vous avez Emmanuel Macron qui dit qu'il est d'accord pour la banque pour le climat ».

EMILE HERMAN
MA2 ÉTUDES EUROPÉENNES

Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à consulter le site [TaxonslaSpéculation.eu](https://www.taxonslaspeculation.eu). En outre, l'entretien en intégralité de Pierre, est à retrouver sur la page Facebook de Eyes on Europe.

QUELLE PLACE POUR L'ANGLAIS DANS L'UNION EUROPÉENNE POST-BREXIT ?

Le 31 janvier 2020 marquait la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne. Si la période de transition qui s'est achevée onze mois plus tard fut rythmée par d'âpres négociations autour des questions relatives à la circulation des biens et des personnes, de la concurrence commerciale ou encore de la coopération judiciaire et politique entre Bruxelles et Londres, la question de la place et du statut futurs accordés à la langue anglaise au sein des institutions européennes et du territoire de l'Union a peu été évoquée. Pourtant, avec le départ du Royaume-Uni, l'anglais n'est plus la langue officielle que de l'Irlande et de Malte représentant à eux deux environ 5,4 millions habitants, soit à peine un peu plus de 1% de la population totale de l'Union européenne. De quoi susciter une profonde remise en question de l'hégémonie de l'anglais ?

COMMENT L'ANGLAIS EST DEVENUE LA LANGUE DOMINANTE DE L'UNION EU- ROPÉENNE

L'Union européenne a historiquement fait de la diversité linguistique l'un des principes fondamentaux de sa politique linguistique, chacune des langues officielles de l'Union devant être traitée de manière équitable. A cet effet, les 24 langues officielles constituent les langues de travail dans les principales institutions de l'Union (Conseil de l'Union européenne, Parlement européen, Comité européen des régions, Comité économique et social européen) tandis que seuls l'anglais, le français et l'allemand sont utilisés par la Commission européenne. Cependant, il apparaît que depuis 1973 et l'intégration du Royaume-Uni au sein de la communauté européenne, l'anglais est petit à petit devenu la langue de travail dominante. Ainsi, la majorité des réunions

auxquelles prennent part les eurocrates aux origines nationales diverses se déroulent en anglais, la plupart des agences de l'UE utilisent l'anglais comme langue de communication quotidienne alors que la majorité de la documentation écrite est produite en anglais. Ainsi par exemple, en 2008, parmi les 1,8 millions de pages traduites par la Direction Générale de la Traduction, 72,5% des textes originaux étaient rédigés en anglais pour seulement 11,8% en français et 2,7% en allemand.

La position dominante de l'anglais en fait la principale lingua franca de l'Union européenne, à la fois au sein des institutions mais également parmi la population. Le terme lingua franca définit une langue utilisée par deux personnes qui n'ont pas la même langue maternelle et qui souhaitent communiquer entre elles. Deux facteurs principaux permettent d'expliquer

l'émergence d'une telle position dominante.

Premièrement, la mondialisation progressive de l'économie européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement les relations commerciales étroites entretenues avec les Etats-Unis, ont fait de l'usage de l'anglais par les représentants européens une nécessité afin de mener à bien les négociations commerciales. Au-delà des relations avec les Etats-Unis, l'anglais apparaît aujourd'hui être la langue du business et du marché international dans une économie globalisée, la rendant ainsi incontournable pour une Union européenne désireuse d'être pleinement partie prenante de cette globalisation. Ce premier facteur met en évidence le lien important entre domination linguistique d'une part et pouvoir économique, technologique et culturel de l'autre.

Deuxièmement, l'élargissement européen et la reconnaissance d'un nombre croissant de langues officielles au sein de l'Union qui en a découlé a eu pour effet de rendre plus pernicieuse la traduction des documents européens, engendrant des coûts conséquents. Plus largement, le respect du principe d'égalité entre les langues nationales s'avère complexe à mettre en pratique dans le cadre de la communication écrite et orale et des échanges formels ou informels entre les Etats membres et leurs représentants. Ainsi et pour des raisons d'efficacité, l'usage d'un nombre réduit de langue s'est généralisé au sein des institutions européennes, l'anglais allant jusqu'à s'imposer comme le candidat le plus politiquement souhaitable en ce sens, au détriment du français et surtout de l'allemand.

UNE PRÉDOMINANCE DE L'ANGLAIS CONTESTÉE

En mai 2017 et alors que le Royaume-Uni venait tout juste d'invoquer l'article 50 du traité sur l'Union européenne en vue d'exercer son droit de retrait, le président de la Commission européenne de l'époque, Jean-Claude Juncker déclarait que "lentement mais sûrement, l'anglais était en train de perdre de son importance en Europe" avant d'achever son discours en français. Une telle déclaration fait écho à d'autres sorties médiatiques remarquées de dirigeants et acteurs politiques européens - essentiellement français - au lendemain du référendum britannique sur le Brexit et visant à remettre en cause le statut de l'anglais, à la fois en tant que principale langue de travail au sein des institutions européennes mais plus encore en tant que l'une des 24 langues officielle de l'Union. Une telle remise en cause du statut de l'anglais en tant que principale lingua franca dans l'Union européenne post-Brexit est principalement justifiée par deux arguments.

Premièrement, avec la sortie de l'Union du Royaume-Uni et ses 66,6 millions d'habitants, l'anglais n'est désormais plus la première langue que de 4,6 millions d'européens (93% des Irlandais et 4% des Maltais). Cela place l'anglais en 16e position sur 24 au classement des premières langues parmi les citoyens européens, loin derrière l'allemand (80,1 millions de locuteurs), le français (71,3) ou l'italien (60,4) et à égalité avec le finnois. Par conséquent, les défenseurs d'un recul de l'anglais au sein de l'Union européenne mettent en évidence qu'il est injustifié qu'une langue aussi peu répandue en tant que première langue ait autant de poids dans l'Union.

Deuxièmement, certains estiment qu'en raison du fait que l'Irlande et Malte ont également pour langue officielle respectivement l'irlandais et le maltais, aucun État membre n'est désormais plus disposé à réclamer une traduction des textes européens en anglais. Bien que cet argument semble convaincant au premier abord, il semble néanmoins ignorer le fait que si l'irlandais est effectivement une langue officielle de la République d'Irlande, seule 39,8% de la population le maîtrise. Par conséquent, ne plus traduire les textes européens en anglais priverait quelques 2,9 millions d'Irlandais de leur droit à l'accès aux textes du parlement européen dans la

langue nationale de leur pays. Au regard des menaces pesant sur le statut de l'anglais au niveau européen, l'Irlande a tenu en ce sens à rappeler que "tout changement dans le régime linguistique des institutions européennes nécessitait un vote à l'unanimité au Conseil de l'Union européenne" et que le pays s'opposerait à une éventuelle suppression de l'anglais en tant que langue officielle de l'Union.

POURQUOI L'ANGLAIS RESTERA LA LANGUE DOMINANTE DE L'UNION EUROPÉENNE

Cependant, cette position est loin de faire l'unanimité parmi les 27 États membres, la majorité des eurocrates se montrant au contraire plutôt favorables au maintien de l'anglais en tant que lingua franca au sein de l'Union européenne, ceux-ci arguant que le statut de l'anglais en tant que langue internationale par excellence est largement reconnu et n'a pas à être remis en cause par le départ du Royaume-Uni. Cette position est particulièrement défendue par les pays d'Europe du Nord et de l'Est qui insistent sur la volonté de maintenir l'anglais à la fois en tant que langue officielle et en tant

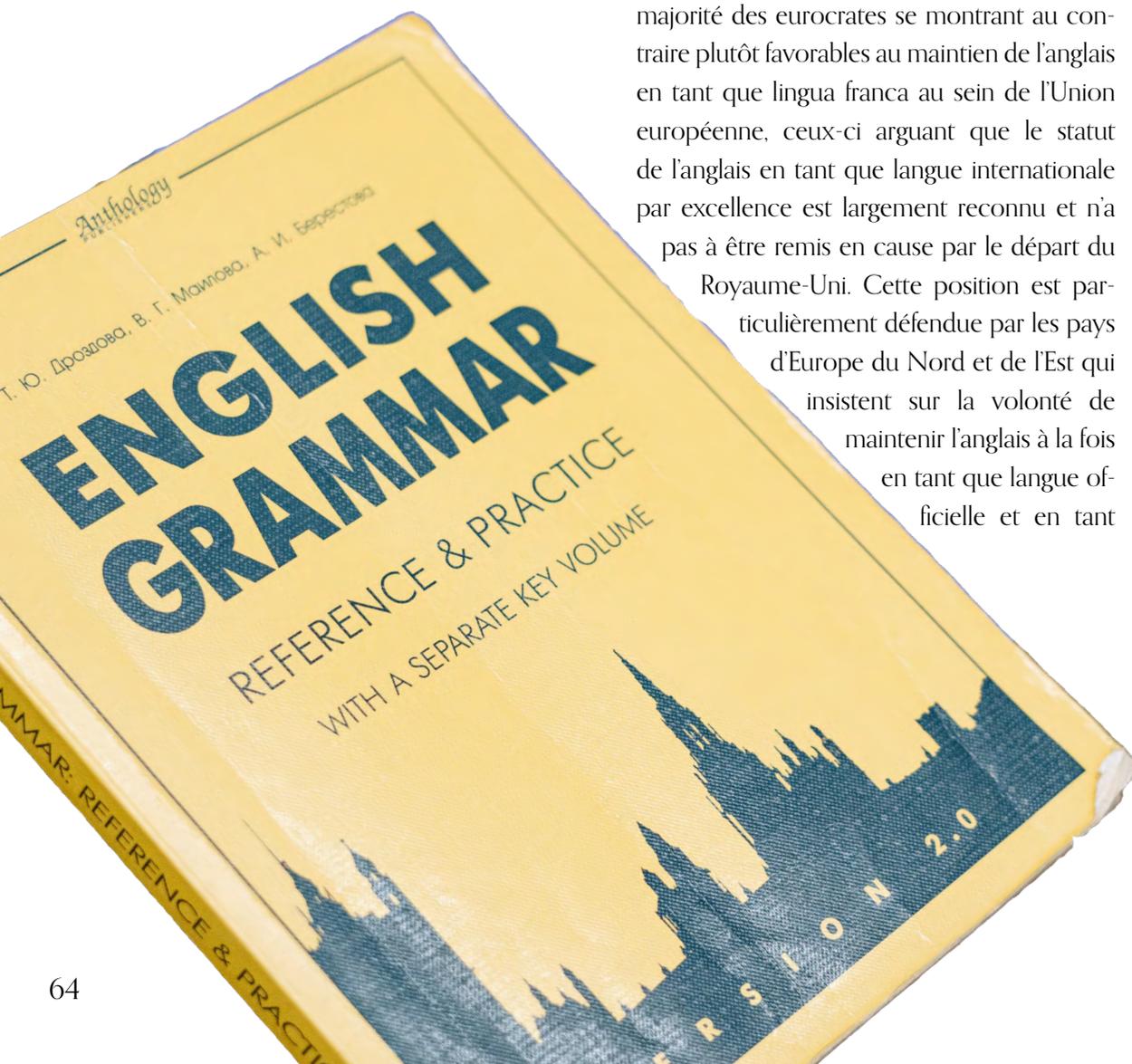
que première langue de travail de l'Union. Les arguments avancés par de nombreux représentants des États membres consistent pour l'essentiel à affirmer que retirer l'anglais des institutions européennes va ébranler leur capacité à communiquer entre eux au motif que de nombreux investissements ont été effectués dans la promotion de l'anglais et qu'ils ne sont par conséquent pas préparés à prendre part aux affaires européennes dans d'autres langues.

Au-delà de son usage institutionnel, le recours à l'anglais en tant que lingua franca s'est également largement généralisé parmi les citoyens européens, un rapport eurobaromètre de 2012 indiquant que l'anglais constitue la deuxième langue de 38% de la population de l'Union, loin devant le français (12%) et l'allemand (11%). En effet, l'usage ou du moins la compréhension de l'anglais sont aujourd'hui profondément ancrés dans les pratiques quotidiennes de nombreux citoyens européens que ce soit au sein des sphères économiques (l'anglais comme langue de business), dans les milieux touristique, universitaires et de la recherche ou plus globalement dans le cadre d'interactions amicales avec d'autres individus en Europe ou dans le monde. Les jeunes générations semblent particulièrement attirées par la maîtrise de l'anglais, celle-ci étant par exemple associée à la possibilité d'acquérir un niveau d'éducation plus élevé et par conséquent d'être compétitif sur le marché du travail ou encore à la possibilité d'atteindre une audience mondiale sur les médias sociaux et à l'accessibilité aisée à une plus grande variété de contenus médiatiques (films, musiques, etc.). En ce sens, le linguiste Marko

Modiano ajoute que l'appétence des européens pour l'anglais fait partie intégrante de la globalisation des interactions interpersonnelles et que ceux-ci voient dans l'anglais une opportunité pour communiquer avec les autres citoyens afin de développer le sentiment d'appartenance à une communauté mondiale. Plus encore, tout indique que la proportion de citoyens européens en mesure d'interagir en anglais va continuer de croître dans le futur, l'anglais constituant la langue étrangère la plus étudiée au sein de l'UE et celle dont la quantité d'apprenants progresse le plus. En ce sens, une étude publiée en septembre 2020 par Eurostat indique que l'anglais est largement (96,1%) la langue la plus étudiée par les élèves du secondaire supérieur au sein de l'Union européenne, l'espagnol arrivant en seconde position (25,9%).

A l'ère de la mondialisation, la langue de Shakespeare s'est imposée comme principale lingua franca au sein d'une Union européenne désormais dépendante de l'anglais en tant qu'outil de communication tant au sein des institutions européennes qu'au sein du corps social européen. Il semble dès lors peu probable que la prégnance de l'anglais ne survive pas au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, le linguiste Mario Saraceni indiquant que la domination de l'anglais au sein de l'Union est bien davantage influencée par le statut de la langue comme principal lingua franca à l'échelle internationale que par la présence ou non du Royaume-Uni au sein de l'UE.

THOMAS SMET
MA2 SCIENCES POLITIQUES



ONLINE EDUCATION IN TIMES OF COVID-19

A CHALLENGING TRANSITION FOR EUROPEAN COUNTRIES

The COVID-19 pandemic has impacted society deeply with a majority of European students facing the closing down of school and university. Students were left home for weeks, sometimes months, in uncertainty and confusion. Classes had to be followed behind a screen on a daily basis, sometimes for several hours in a day. Education institutions were left with no choice but to adapt and provide an immediate response to the situation. The rapid move to distance learning, the reorganization of evaluation processes, as well as the remote support of their students were among the unexpected challenges that these establishments had to deal with in a very short time.



UNPREPARED EDUCATION SYSTEMS

The COVID pandemic and the weeks spent out of schools and universities lead to a major change in education systems all around the world. Teaching is given remotely on digital platforms. According to the European University Association, 95% of universities switched to distance learning at some point during the pandemic.

Teachers and students, taken by surprise, had to change and adapt their learning environment. Many believed the situation would only last a few weeks before everything eventually went back to normal. Consequently, solutions provided to teachers and students were more of an “emergency remote solution” rather than actual online learning facilities.

According to UNESCO, only 20% of countries globally were equipped with online teaching devices and programs before the pandemic hit. Evidently, schooling systems were not digitally prepared, revealing the overall weakness of European digital learning. In fact, a survey published by HundrEd indicated only 6% of respondents evaluated their education system as being prepared for the pandemic.

EU COUNTRIES DIFFERENT RESPONSES

In the European Union, education policies remain an exclusive and strong domain of national countries. Therefore, the response to such challenges differed from one country to the other. In Romania, for instance, schools were closed for an average of 32 weeks between 2020 and 2021, but only 6 out of 10 students were provided with online education. Thus, deepening already existing inequalities among Romanian children. In the UK, one in five students was unable

to access online learning. Although universities and secondary schools managed to adapt more rapidly, it remained insufficient.

Some countries, such as Sweden, seemed to be more equipped to tackle the challenge. The government had already developed remote and hybrid forms of education prior to the pandemic. Therefore, a lot of students were already familiar with online learning platforms, but less with remote education.

ADAPTING EDUCATIONAL TOOLS

Video Conference platforms, such as Zoom or Microsoft Teams, have been experiencing unprecedented exponential growth: between March and June 2020, Teams grew by 894%. A survey made by “Statista”, demonstrated that the most used platforms by students were the digital platform “Classroom” and “Zoom”.

In the UK, a study conducted by “YouGov” in February 2021 demonstrated that live video lessons remain by 74% the main tool used for teaching, followed by website links that were used 69% of the time.

In Sweden, a study released in 2020, looked into which digital platform were most used by teachers. It revealed that video conferencing platforms such as Zoom, Google Meet and Teams were teacher’s primary tool for online teaching. Teachers also make frequent use of pre-recorded seminars posted on Youtube. For communicating with students, group works and notes sharing, Teams and Google Classroom were most popular.

TEACHERS ON THE FRONT LINE

Teachers also needed support from their institutions. However, in Romania, only 63,4% of

teachers were provided with support from their institution. In the UK, the Irish National Digital Experience Survey, demonstrated that 70% of academics were completely inexperienced in online teaching before the crisis. Although, according to YouGov, 87% of teachers said

WHAT TWO FRENCH STUDENTS HAVE TO SAY ABOUT ONLINE LEARNING?

Nowadays, online classes on platforms such as Zoom or Teams constitute the daily routine of most European students. Writing this article as a student myself, I collected the opinions of my peers.

Johanna studies education at Le Mans University. She finds remote teaching to be a positive improvement, because it has allowed her to attend webinars or videoconferences she would have been unable to attend under "normal" circumstances. However, remote classes have proven challenging at times, because of her difficulties to remain focused for hours, sometimes without any break.

Romane, who studies at the ULB, enjoys the flexibility that online teaching provides. It allows students to skip classes and watch it later, as most classes are recorded. However, attending in-person classes at least once a week remains important for her, when possible. In addition, she believes online exams correspond more to our current generation's new way of working and thinking: focusing on analysis instead of memorization-based learning.

they received support from their institutions.

Despite relative unprepared educational systems, some European countries were more experienced with online learning. These countries, Estonia, Finland, Iceland, Latvia, Lithuania, Sweden and Norway have decided to gather up their digital education tools and share best practices with other countries.

CHALLENGES

After a year and a half of remote education, conclusions can be drawn about the advantages and drawbacks of online learning.

Focus on studies

A study conducted by the Aix En Provence University for students between 18 and 25 years, showed that 41,1% of the respondents have declared not being able to keep their concentration during more than 1 hour straight, while 28,1% found it difficult to remain focused for more than 2 hours. In fact, remaining focus appeared to be more challenging during online classes, especially due to a lack of human interactions between the teacher and students and between students. Indeed, 74,5% of the respondents affirmed to be interacting way less with other students than during in-person sessions.

Students also have the feeling that getting involved in group works is challenging when online. An astounding 57% of them affirmed not wanting to get involved in group works because of the impossibility to meet and discuss in real life. Consequently, lack of social contact creates a real feeling of loneliness: 62% of students agreed online learning have drastically reduced social interactions. Finally, in spite of teachers' devotion to adapt rapidly, 68,7% of students have noticed a

decrease in interactions with their tutors. Teachers have also been deeply impacted by the sudden change of their teaching habits. Although, on a positive note, some teachers claimed the situation has encouraged them to become more creative and innovative in their ways of teaching.

Technology inequalities

First, a minority of students in Europe lack access to decent internet connection, making online learning unattainable for individuals living in poverty. In Romania, 19% of students living in rural areas do not have access to any internet connection and 10% in urban areas.

In the UK, around 9% of students are not equipped with a good connection, furthering social inequalities. Indeed, the lack of internet connection impacts both student's ability to follow classes normally as well as their grades.

However, efforts were made in light of the situation to reduce the impact of these inequalities. In France, for instance, electronic devices are borrowed to students in need. In some cases, schools would make sure to provide pupils with printed copies, if they did not have a good internet connection or no connection at all. In Portugal, teachers also committed to send their students in a similar situation written copies by the post.

Online examination

Online examinations constitute another major challenge brought by remote learning. Teachers had to find new ways of making their students pass exams, taking into account students would use their notes, while ensuring fairness and avoid cheating. As a result, remote exams have been focusing more on reasoning, analysis and argumentation, rather

than on memorization of factual information. However, online exams are not of every student's liking. Some find it more difficult to have to type their answers rather than using a pencil and paper. This could also be due to a weak internet connection or lack of a good computer. Indeed, according to a College of Europe study, in March 2020, the University of Strasbourg identified 160 students whose lack of materials (computer, internet connection) jeopardised their ability to pursue their study as well as taking exams. Furthermore, not all students have a quiet room to study and take exams. According to a survey orchestrated by the European Parliament: "15,5% of people live in overcrowded homes."

THE EU'S RESPONSE

The European Commission launched the new Digital Education Action Plan for the year 2021 to 2027. Through this plan, the Commission's objective is to "learn from the COVID-19 crisis and make education and training systems fit for the digital age".

Ursula Von der Leyen expressed the plan's objective to "raise the quality and inclusiveness of education and training systems and the provision of digital skills for all during the digital and green transition".

The COVID-19 crisis has triggered a challenging transformation of educational systems and has highlighted the great importance of education. Indeed, recognising it is more than just grades and a diploma.

LAURIANE IRIEN
MA1 EUROPEAN STUDIES

LA RELIGION

UN ENJEU CROISSANT DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE



La pandémie de la Covid19 a indubitablement impacté nos libertés individuelles, et la liberté de religion n'y a pas fait exception. En effet, les mesures sanitaires comme la distanciation sociale, introduites mondialement à différentes échelles, ont rendu peu propice, voire même impossible la pratique de la foi en communauté. Pour certains, intellectuels ou membres du groupe parlementaire britannique (APPG) pour la liberté internationale de religion ou de croyance, la crise du Coronavirus a même constitué une opportunité de s'attaquer aux minorités religieuses en les tenant pour responsables de la propagation, faisant d'eux des boucs émissaires, sujets aux discours de haine et théories du complot.

Dans une publication du Journal du CESNUR, "Shincheonji and the COVID-19 Epidemic: Sorting Fact from Fiction", les auteurs sont partis du constat que les clusters apparus suite à des rassemblement des églises de la Porte Ouverte Chrétienne, du Chemin néocatéchuménal, ou encore du Shincheonji, ont conduit à des réactions parfois d'une extrême véhémence à l'encontre des membres de ces communautés.

Or le traitement virulent et discriminatoire qu'ils ont reçu, paraît d'autant plus disproportionné que ces recueils avaient eu lieu en toute légalité, quand la sensibilisation au COVID-19 n'existait pas encore alors qu'il n'a pas été appliqué au même degré à d'autres groupes organisateurs d'événements similaires. Les auteurs de cet article, ont pu alors conclure, en prenant tout particulièrement le cas du Shincheonji, que la crise du

COVID19 avait constitué un motif de persécution des organisations religieuses déjà perçues défavorablement. Les membres de l'APPG pour la liberté internationale de religion ou de croyance dénoncent en outre l'utilisation de l'agitation médiatique générée par la pandémie, pour accentuer les discriminations, les pratiques répressives et autres exactions à l'encontre des minorités religieuses.

A l'occasion du débat « Anti-Muslim Hatred as an obstacle to the Right of Freedom of Religion or Belief », au sujet du dernier rapport d'Ahmed Shaheed, expert onusien sur la liberté de religion ou de croyance, l'Union européenne a réaffirmé, au travers de son ambassadeur, son engagement en faveur de ce droit de l'Homme: « L'UE est fermement engagée dans la promotion du droit à la liberté de religion ou de conviction, car nous sommes convaincus que sa pleine jouissance contribue à la construction de sociétés pluralistes, tolérantes et démocratiques »

Tout comme de nombreuses organisations, acteurs internationaux, l'Union européenne a consacré la liberté de religion ou de croyance. Elle est énoncée dans son droit interne à l'article 10 paragraphe 1 de la Charte européenne des droits fondamentaux, qui reconnaît à toute personne le « droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion », y compris « la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites ».

La religion, comme l'ont souligné plusieurs auteurs, est abordée comme un droit par l'Union européenne, un droit qui doit être protégé et promu. En outre, la religion est aussi perçue par l'Union européenne dans sa représentation, comme l'illustre tout particulièrement le dialogue entre les organisations religieuses et non confessionnelles avec les institutions européennes, établi en 1994 par le président de la Commission européenne Jacques Delors. Cette initiative, intitulée "Une âme pour l'Europe", reflète la volonté de dépasser les intérêts simplement économiques et juridiques de l'intégration européenne, et marque le début de la reconnaissance de la religion comme une question importante pour l'UE.

Aujourd'hui ce dialogue est institutionnalisé par l'article 17 du Traité de Lisbonne. Le projet de Constitution européenne et toutes les réflexions qu'il a pu générer, tout particulièrement sur l'héritage chrétien européen, en est un exemple éclatant et ce, bien qu'il n'ait pas abouti en tant que tel. L'engagement de l'Union européenne en faveur de la liberté de religion ou de croyance a pris bien d'autres formes, comme notamment le Guide des Lignes directrices sur la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction, et la compétence de la Cour européenne de justice, particulièrement en matière de discrimination.

Toutefois, cet engagement européen pour la religion peut surprendre, sachant qu'il n'existait pas à l'origine et qu'il n'a rien d'évident. La religion qui ne faisait pas partie du projet européen des années 50 et 60, aucun mécanisme ou compétence n'avait été prévu pour gérer la question religieuse, celle-ci appa-

raissant comme un enjeu uniquement national. De plus, certains Etats membres présentés comme pionniers du sécularisme, étaient confiants du retrait inéluctable de la religion des politiques internationales et du monde. Cela a conduit la diplomatie européenne à négliger cette question jusqu'à la fin des années 80.

UN ENJEU RECONNU PAR L'UNION EUROPÉENNE ET À L'IMPORTANCE CROISSANTE DANS SA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Or, aujourd'hui, la question de la religion a pris de l'importance pour l'Union européenne, tant dans son activité interne que dans sa politique avec le reste du monde. Un certain nombre d'explications se dégagent pour justifier l'importance prise par la religion, et une des plus convaincantes est la saillance qu'a gagné ce sujet dans la politique internationale.

Contrairement à ce que "la théorie de la modernité" annonçait, la religion dans le monde n'a pas connu de régression, au contraire elle a continué à gagner en fidèles en même temps que la population a crû. Alors que la diversité religieuse a augmenté grâce à la mondialisation, certains évoquent même une tendance à la "désécularisation". En outre, plusieurs auteurs en sciences politiques ont constaté que la religion s'était « internationalisée », qu'elle a gagné en importance dans la politique internationale en général. La multiplication des crises internationales liées à la religion comme la révolution islamique en Iran, la guerre en Afghanistan, la montée des mouvements religieux conservateurs, jusqu'aux événements du 11 Septembre 2001, en a fait un enjeu, une préoccupation non-seulement d'ordre interne pour les Etats, mais une partie de l'agenda diplomatique in-

ternational. La religion peut donc être perçue comme une menace, lorsqu'elle prend notamment la forme de l'extrémisme religieux qui s'empare de pays, mais aussi, comme un vecteur de mobilisation dans la promotion d'un bien public international commun, c'est-à-dire sous la forme de projets humanitaires, de défense des droits de l'Homme etc.

Cette vision positive de la religion est aussi reconnue et défendue par l'Union européenne. Cela est parfaitement illustré par les propos de l'ancienne haute représentante de l'UE, Federica Mogherini, lors du lancement du programme "Échange mondial sur la religion dans la société": "La religion doit être un élément de la solution. Mais je crois surtout que, dans de nombreux endroits du monde, la religion fait déjà partie de la solution. Sur tous les continents, des croyants ont choisi le chemin du respect et de la coexistence. Pas en dépit de leur foi, mais grâce à elle"

En effet, et cela constitue la seconde motivation de l'Union européenne à se saisir de la question religieuse dans sa politique étrangère, celle-ci agirait dans la continuité de son action pour les droits de l'Homme dans le monde. Pour elle, dont l'image à l'international repose sur les valeurs de démocratie, de tolérance et de respect de l'État de droit, ainsi que des droits fondamentaux, s'engager non seulement pour la liberté de religion ou de croyance et pour la diversité religieuse est cohérent. Enfin, plus subtilement, la religion constituerait pour l'UE une source éthique implicite capable d'inspirer son action en matière d'efficacité, de justice ou de démocratie. L'association de la promotion de la liberté de religion ou de croyance à d'autres objectifs, comme le

changement climatique, le développement et la résolution de conflits a permis à l'Union européenne d'avancer sur ces problématiques dans son action extérieure. Dès lors, il apparaît indispensable pour l'UE, qui souhaite s'imposer comme un acteur mondial important, de prendre ce facteur en compte, d'autant plus que ses membres ont pu être concernés directement, notamment au travers d'attaques terroristes à caractère religieux extrémiste, et qu'elle revendique son rôle dans la promotion des droits de l'Homme dans le monde.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EUROPÉENNE, MIEUX ÉQUIPÉE POUR ABORDER LES QUESTIONS RELIGIEUSES

Pour toutes ces raisons, l'action externe de l'Union européenne a progressivement amélioré sa capacité à non seulement comprendre les développements religieux dans le monde, mais aussi à améliorer la formulation et l'application des politiques externes de l'UE sur ce sujet.

Tout d'abord, cela passe par la formation des fonctionnaires de l'UE aux questions religieuses associées à des sujets comme la paix, la violence et le développement, organisée par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et par la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO). Cela s'illustre aussi avec le développement d'une réflexion autour de l'enjeu que représente la religion et de son lien avec d'autres problématiques, en interne, notamment sous la forme du forum de discussion inter-DG lancé en 2018 par DG DEVCO, ou en externe, lors de discussions organisées par le réseau politique transatlantique sur la

religion et la diplomatie (TPNRD). Cette discussion inclut depuis 2020 des activistes sociaux travaillant au carrefour de la foi et de l'inclusion sociale, dans le cadre du programme "Échange mondial sur la religion dans la société".

En outre, la prise en compte de l'enjeu que constitue la religion, s'illustre aussi d'un point de vue institutionnel, notamment avec la création du poste Envoyé spécial de l'UE pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction en dehors de l'UE, par le Président de

la Commission Jean-Claude Juncker en 2016. Si aujourd'hui la question de son renouvellement est encore en suspens, beaucoup défendent l'importance de son action, en ce qu'il aurait notamment contribué à la libération d'Asia Bibi, emprisonnée depuis 9 ans et condamnée à mort pour blasphème. Sa fonction, complémentaire à celle du Représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme, est basée principalement sur le Guide des Lignes directrices sur la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction. Ce document

constitue d'ailleurs le cœur de l'action extérieure de l'Union européenne, car il contient une claire expression de son positionnement sur ces questions et sur ce qui est autorisé de faire, et ce qui ne l'est pas. C'est par lui que l'UE énonce qu'elle ne supporte aucune religion spécifique ni les attitudes non-religieuses, elle promeut et protège cette liberté, comme inscrit dans son droit interne. Elle reconnaît aussi le rôle important joué par les États pour assurer le droit à la liberté de religion ou de conviction, car c'est eux qui sont les premiers responsables de ce qu'il se passe sous leur juridiction. L'Union européenne condamne aussi toute violation à ce droit, et porte une attention particulière à la violence, la persécution religieuse, et aux discours de haine.

Grâce à ses délégations réparties un peu partout dans le monde, l'UE surveille que cette liberté soit assurée et entretient un dialogue avec les autorités locales à ce sujet. C'est grâce au dialogue avec la société civile, et tout particulièrement les organisations religieuses et non-confessionnelles dans le monde, que l'action européenne va gagner en efficacité dans la poursuite des objectifs de développement, de lutte contre le changement climatique et de résolution des conflits.

En reconnaissant l'importance du travail accompli par les ONG religieuses dans leurs relations avec la population, l'Union européenne fait du facteur religieux un atout. Par exemple, intégrer de nombreux leaders religieux à la lutte contre le changement climatique, permet de sensibiliser du même coup leurs fidèles. Enfin, parce que l'Union européenne n'est pas un État, elle ne peut dans ses relations diplo-

matiques se positionner en faveur d'une religion en particulier, et doit donc maintenir à tout prix une certaine neutralité. Alors que certains de ses États membres se mobilisent pour venir en aide en priorité aux chrétiens par exemple, l'Union européenne ne peut biaiser son action. Cela explique aussi pourquoi l'Union européenne aborde la question religieuse sous la forme d'un droit de l'Homme, pour éviter non seulement de prendre position, mais aussi pour éviter les interprétations conflictuelles des principes fondamentaux. En outre, elle doit prendre garde à ne pas imposer une vision occidentale à d'autres pays où le rapport à la religion peut être diamétralement différent à celui qu'entretiennent certains de ces États membres.

Dès lors, sa façon de promouvoir la religion doit rester prudente et flexible, pour tenir compte des sensibilités des locaux. Malgré tout, certains auteurs ont constaté que la politique étrangère européenne au sujet de la religion, n'était pas fondamentalement différente de celle de ses États membres, ou des autres institutions internationales. Après tout, le respect des règles du compromis diplomatique, de la rationalité bureaucratique et de la neutralité s'applique à tous.



THE HIGH REPRESENTATIVE OF THE EU

A ROLE THAT NEEDS SOME CHANGE?

The EU's High Representative for foreign affairs and security (HR), Josep Borrell, has gained in notoriety lately - perhaps not for the best reasons. A recent trip to Moscow turned into disaster when the EU's chief foreign representative was ridiculed by Russia's foreign minister, Sergej Lavrov. That was one too many blunders for Borrell, who was already criticized over mistakes made in Turkey and a watered-down report on China. However, the failures of Mr. Borrell might hide a more important inadequacy of the High Representative figure. In an European Union that is becoming more prominent on the international scene, this institutional role has become rather limited to lead the European Foreign Policy.

AN AWKWARD VISIT TO RUSSIA

On the 5th of February, Josep Borrell was invited to pay the Russians a visit. Borrell went to Moscow to inquire whether the government was inclined to revitalise its relationship with the EU, which has been deteriorating since the Ukrainian crisis of 2014. The answer was a clear "No" especially if the EU was to continue to belabor Russia about respecting fundamental rights - according to Lavrov. Furthermore, the issue of Navalny's was brought up, but berated by Russia's foreign minister. During the press conference, the Russian Foreign Minister addressed the EU as "an unreliable partner".

Later on, he expelled three diplomats from Germany, Sweden and Poland for participating in a demonstration in support of Navalny. The entire experience overshadowed the effectiveness of the HR and was reprimanded by Member States and Members of the Parliament (MEPs), many calling for Borrell to resign. Putting aside the consideration about Borrell's suitability for the role, the fact remains that the HR powers have been challenged ever since the Lisbon Treaty and the backlash

from Moscow highlights this turn of events. As a matter, the Moscow trip puts into consideration the unitary representation of the HR. Josep Borrell, when having to explain himself in front of the European Parliament on February 9th, addressed the distortion of the European foreign Representation to MEPs. He told the Parliament that nineteen EU countries' delegations went to Russia before he was allowed to take the trip. He concluded his intervention by stating that when all delegations can go to Russia but not the EU's HR, then what is the point in having one in the first place? Indeed, by bringing the unitary role of the HR into question, Member States are weakening the European Union's external actions and its credibility in foreign affairs.

WHAT IS THE ROLE OF THE HR?

Joseph Borrell was elected to the role of High Representative of the Union for Foreign affairs in 2019. A member of the Spanish Socialist Workers' Party, the former Spanish foreign minister and former President of the EU's Parliament, his experience made him a clear choice to lead the EU's common affairs and

security outside of the EU block. The High Representative is one of the EU's most important roles. He or she is the head and chair of the Foreign Affairs Council, when foreign ministers from the 27 Member States meet and decide on the EU's external action. The High Representative is also the Vice-president of the Commission which means that he is the *trait d'union* between the Council of the European Union, which is the intergovernmental body of the EU, and the supranational institution, that is the Commission. More importantly, the High Representative represents the EU in the international sphere and conducts the EU's foreign affairs that are attributed to his role.

A YOUNG FIGURE

The High Representative is quite a recent fig-

ure in the history of the EU. In the Maastricht Treaty, the second pillar of the Common Foreign and Security Policy (CFSP) defined Member States' willingness to cooperate in this field while keeping a strong intergovernmental character. Indeed, it is fundamental to say that, under the second pillar, decisions were - and remain still - taken by unanimity by the Council. The Amsterdam Treaty of 1997 institutionalised the figure of the High Representative with the Spanish Javier Solana being the first to take on the role in 1999.

The Constitutional treaty of 2004 wanted to give a more important position to the HR with the intention of creating the European Minister of Foreign Affairs. Long story short, the treaty was rejected by citizens in France



and the Netherlands. Heads of states found themselves to re-elaborate this treaty, reaching an agreement in Lisbon, ratified in 2009. The European Minister of Foreign Affairs was replaced by the European External Action Services, but except changing the wording, the functions remained the same. Furthermore, Lisbon created a hybrid organisation outside of the Commission and the Council but with ties to both institutions through the High Representative. To that extent, the new figure gained greater independence from the Council, a higher international profile and the unitary representation of the union.

WHAT HAS LISBON CHANGED?

Since Lisbon, the role of the HR has expanded into three directions: agenda-setting, higher international profile and unitary representation. However, the Member States did not entirely renounce control over the High Representative's actions and final say.

First, the powers of the High Representative increased as a result of being able to act as an agenda-setter and possessing the right of initiative. These opportunities strengthened its position within the Council and allowed him to play a key role in leading the CFSP. However, on both the CFSP and the Common Security and Defense Policy, the Council remains the leader of the situation. In the Treaty on the European Union (TEU), under Title V, it is made clear how unanimity in the Council is an essential part of the process. In this sense, even though the second pillar was removed after Lisbon, its main aspects were not. Although the High Representative has acquired new tools to lead the fight, its pos-

sibilities to shape CFSP policy are restricted. A second interesting aspect is the higher international profile of the High Representative. He was given a very important role not really codified in Treaties before. From 2009, the High Representative is in charge of representing the EU in the field of CFSP with third countries and international organisations. However, the burdensome task could not be done alone, and thus, the European External Action Service was created. The new body is composed of former Commission's bureaucrats, Council civil servants and professional diplomats who support the High Representative in ensuring the correct representation of the Union abroad. One down side of this service is that most officials are issued by the Member States, who remain loyal to delivering their country's interest, which limits the High Representative room of maneuver.

Finally, the unitary representation of the Union remains a topic of controversy. On the one hand, the role of the HR assures a more identifiable leadership for external countries and organisations. On the other hand, its power is limited to the Common Foreign and Security Policy, and will sometimes run into competition with the Commission and the Council.

Although Lisbon sought to create a key figure in the EU's external affairs, it fell short of creating a real strong persona in the role. The last visit to Moscow of Josep Borrell is a prime example of this issue: a role with high potential but with hands tied by Member States.

ALESSANDRO ZAPPI
MA1 EUROPEAN STUDIES



**We stand for an ambitious Europe
that protects, preserves our values,
creates opportunities
and empowers Europeans.**

 **epp**
group
in the european parliament



EYES ON EUROPE C'EST...

DEUX MAGAZINES PUBLIÉS PAR AN

DES ARTICLES WEB SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

DES ÉVÈNEMENTS, DES CONFÉRENCES ET DES DÉBATS

DES CAPSULES RADIO SUR LES PROJETS DE L'EUROPE

DES INTERVIEWS SUR YOUTUBE

FAIRE PARTIE DE LA TEAM...

Envie d'intégrer une équipe dynamique et d'échanger autour des questions européennes? Rejoins Eyes on Europe ! Chaque année, le recrutement du Conseil d'administration a lieu en juin.

Fervent européen intéressé par l'évènementiel, la communication digitale, l'édition ou l'administration ? Un poste est fait pour toi! Consulte régulièrement nos réseaux sociaux pour en savoir plus! Si faire partie de l'équipe de rédaction bilingue (français-anglais) t'intéresse, rendez-vous en septembre !

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB ...

 Eyes on Europe

 @eyes_on_europe

 @EoE_Bxl



... ET RETROUVEZ
NOTRE SITE!



CREDITS

**JULIETTE
NESSON**

Co-Présidente

**SOLINE
MALBURET**

Co-Présidente

**MAXIME
HENRION**

Secrétaire général et
trésorier

**TEAM
COMMUNICATION**

Charline Feurtey
Elisa Orlando

RÉDACTEURS

Adèle Le Bihan
Alessandro Zappi
Arnaud De Meyer
Arnaud Rossell
Beatriz Duarte
Caroline Leclercq
Joao Pedro Antonnuci Rezende
Emile Herman
Laura Sanz
Lauriane Irien
Marie Pignot

PAGE DE COUVERTURE

Valentina Leoni

**NEIRA
ŠABANOVIČ**

Relations publiques

**LYNA
ALI-CHAOUCH**

Co-Redactrice en chef

**KRISTIN
HEIDEBROEK**

Co-Redactric en chef

**TEAM RELATIONS
PUBLIQUES**

Nicole Nosenko
Estelle Dubar
Juliette Garnier
Malgorzata
Mandola-Morvan

Mathieu Saraiva
Milo Guérin
Océane Saubesty
Pauline Robert
Pierre Walckiers
Stella Elgersma
Teva Saint Antonin
Thomas Smets
Romain Biesemans
Ismaël Panorios
Romane Armangau

eyes-on-europe.eu

